PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

8 octobre 2015

GROUPE DE FONDS EXCEL

Offrant des parts de série A, de série F et de série PM des Fonds suivants :

FONDS DE PREMIER ORDRE EXCEL
FONDS D'ACTIONS DE PREMIER ORDRE EXCEL
FONDS ÉQUILIBRÉ DE PREMIER ORDRE EXCEL

FONDS À REVENU FIXE EXCEL
FONDS DE REVENU ÉLEVÉ EXCEL
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE EXCEL*

FONDS D'ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS EXCEL
FONDS INDE EXCEL
FONDS CHINE EXCEL
FONDS CHINDE EXCEL
FONDS AMÉRIQUE LATINE EXCEL
FONDS BRIC EXCEL
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS EXCEL
FONDS DES DIRIGEANTS MILLIARDAIRES EXCEL

***Le Fonds du marché monétaire Excel n'offre pas de parts des séries PM.**

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. **Les organismes de placement collectif et les titres des organismes de placement collectif offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les titres sont vendus aux États-Unis uniquement aux termes de dispenses d'inscription.**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme? 1

Modalités d'organisation et de gestion des Fonds 7

Achats, substitutions et rachats 9

Services facultatifs 16

Frais 18

Rémunération du courtier 23

Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion 26

Incidences fiscales pour les épargnants 26

Quels sont vos droits? 27

Déclaration de renseignements fiscaux 28

Information précise sur chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document 29

- FONDS DES DIRIGEANTS MILLIARDAIRES EXCEL 29
- FONDS D'ACTIONS DE PREMIER ORDRE EXCEL 33
- FONDS ÉQUILIBRÉ DE PREMIER ORDRE EXCEL 38
- FONDS DE REVENU ÉLEVÉ EXCEL 43
- FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE EXCEL 48
- FONDS INDE EXCEL 52
- FONDS CHINE EXCEL 61
- FONDS CHINDE EXCEL 67
- FONDS AMÉRIQUE LATINE EXCEL 71
- FONDS BRIC EXCEL 76
- FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS EXCEL 80

Introduction

Le présent prospectus simplifié (le « **prospectus simplifié** ») contient des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision éclairée relativement à un placement et à comprendre vos droits en tant qu'épargnant dans les organismes de placement collectif (chacun appelé dans le présent document un « **Fonds** » ou collectivement, les « **Fonds** ») offerts par Excel Funds Management Inc. (« **Excel Funds** » ou le « **gestionnaire** »).

Veuillez lire le présent prospectus simplifié avec attention avant d'investir et conservez-le pour consultation future. Le présent document est divisé en deux parties :

- La première partie, qui va de la page 1 à la page 28, contient de l'information générale sur tous les Fonds.

- La deuxième partie, qui va de la page 299 la page 83, contient de l'information propre à chacun des Fonds.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chaque Fonds dans la notice annuelle des Fonds (la « **notice annuelle** »), les aperçus du fonds, les derniers états financiers annuels audités déposés, les rapports financiers intermédiaires non audités déposés après ces états financiers annuels, les derniers rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds déposés et tout rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds déposé après ces rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent document, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents, en appelant Excel Funds au numéro sans frais 1-888-813-9813 ou en vous adressant à votre courtier.

On peut également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds aux adresses www.excelfunds.comou www.sedar.com – le site Internet de SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche).

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme?

Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif?

Un organisme de placement collectif (« OPC ») est un fonds commun d'actifs fournis par des épargnants qui ont des objectifs de placement semblables. Les OPC sont gérés par des conseillers en valeurs professionnels, conformément à une stratégie de placement rendue publique, et ce, dans le but d'atteindre l'objectif de placement de l'OPC. Si un OPC émet plus d'une série de titres (une « **série** »), le porteur de parts partage le revenu, les frais, les gains et les pertes de cet OPC attribués à la série dont il détient des parts, généralement en proportion du nombre de parts de la série dont il est propriétaire.

Parmi les avantages d'un placement dans un OPC, on trouve les suivants :

- *Gestion professionnelle* – Des conseillers en valeurs expérimentés fournissent des conseils en matière de placement et de gestion concernant le portefeuille de placement de l'OPC.

- *Diversification* – Sous réserve de leur stratégie de placement, les OPC investissent généralement leurs actifs dans une grande variété de titres pouvant être répartis entre différents émetteurs, secteurs ou régions géographiques afin de réduire leur exposition à un placement en particulier. Par conséquent, un placement dans un OPC offre aux petits épargnants un moyen économique d'acquérir un portefeuille diversifié.

- *Variété* – Parce que les OPC regroupent tant des fonds à revenu fixe que des fonds d'actions dynamiques, les épargnants bénéficient d'une vaste gamme d'objectifs de placement pouvant satisfaire les besoins de chacun.

- *Liquidité* – La principale caractéristique d'un placement dans un OPC est le droit permanent du porteur de parts de faire racheter la totalité ou une partie de son placement en tout temps. Dans des circonstances exceptionnelles, un OPC peut toutefois suspendre les rachats – reportez-vous à la rubrique « *Suspension du droit de faire racheter des parts* » pour obtenir de plus amples renseignements.

- *Administration* – Le gestionnaire de l'OPC s'occupe de toutes les questions administratives, telles que la garde des actifs, la tenue de livres, les rapports aux épargnants et le réinvestissement des distributions, ou prend des mesures à cet égard.

Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?

Les OPC, notamment les Fonds, possèdent différents types de placements selon leurs objectifs de placement. La valeur du portefeuille de titres de chaque OPC peut varier de jour en jour, compte tenu des risques généraux du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique ainsi que l'évolution du marché boursier et des entreprises. Par conséquent, la valeur des titres d'un OPC peut augmenter ou diminuer, et la valeur de vos titres dans celui-ci au moment de son rachat peut être supérieure ou inférieure à sa valeur au moment où vous les avez achetés.

Le montant intégral de votre placement dans un des Fonds n'est pas garanti. À la différence des comptes de banque et des certificats de placement garanti, les parts d'un OPC ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre assureur de dépôts gouvernemental.

Vous trouverez ci-après certains des risques précis pouvant toucher la valeur de votre placement dans un OPC. Dans la description de chaque Fonds présentée dans la deuxième partie du présent prospectus simplifié, l'on trouve les risques qui s'appliquent à chacun d'entre eux.

- **Risque associé à l'épuisement du capital**

  Certains OPC versent des distributions mensuelles d'un montant composé en totalité ou en partie d'un remboursement de capital fondé sur un volume précis de parts de la série sur une base annuelle. Un remboursement de capital réduit le montant de votre placement initial et, en conséquence de celui-ci, vous pourriez recevoir le montant intégral de votre placement initial. Il ne faut pas confondre cette distribution avec le « rendement » ou le « revenu ». Les remboursements de capital non réinvestis réduiront la valeur liquidative de l'OPC, ce qui pourrait réduire la capacité de l'OPC à produire un revenu ultérieurement. Vous ne devriez tirer aucune conclusion au sujet du rendement des placements de l'OPC en vous fondant sur le montant de la distribution.

- **Risque associé à la concentration**

  Certains OPC concentrent leurs avoirs investis dans des secteurs d'activité spécialisés, des secteurs du marché ou un nombre limité d'émetteurs. Les placements dans ces OPC comportent un plus grand risque et une plus grande volatilité que ceux des portefeuilles de placement largement diversifiés, étant donné que le rendement d'un secteur d'activité, d'un marché ou d'un émetteur en particulier pourrait avoir une incidence importante et négative sur le rendement global de l'OPC dans son ensemble.

- **Risque associé au crédit**

  Il s'agit du risque qu'un émetteur d'obligations ou d'autres titres à revenu fixe ou titres d'emprunt achetés et détenus par l'OPC n'effectue pas un paiement. Le risque associé au crédit est moins grand pour les émetteurs ayant une note de crédit élevée obtenue auprès d'une agence de notation reconnue, mais le niveau de risque peut augmenter dans l'éventualité où la note de l'émetteur est revue à la baisse. En règle générale, le risque est plus élevé pour les émetteurs qui ont obtenu une faible note de crédit ou qui n'en ont pas.

  Le risque associé au crédit comprend également le risque que les titres d'emprunt d'un émetteur reçoivent une moins bonne évaluation de leur crédit, ce qui augmenterait la volatilité de leurs cours. Les modifications de la cote de crédit d'une obligation peuvent également avoir une incidence sur sa liquidité et la rendre plus difficile à vendre.

- **Risque de change**

  Il s'agit du risque que la fluctuation de la valeur du dollar canadien, par rapport aux devises, aura une incidence sur la valeur des titres que détient un OPC, qui sont libellés en devises. Si le dollar canadien subit une baisse de valeur par rapport à la devise, la valeur d'un placement en monnaie canadienne augmentera. Si la valeur du dollar canadien augmente par rapport à la devise, la valeur d'un placement en monnaie canadienne baissera.

- **Risque associé aux dérivés**

  Les Fonds qui investissent dans des dérivés concluent, avec une autre partie, un contrat dont la valeur est fondée sur le rendement d'autres placements, comme des titres de participation, des obligations, des devises ou un indice du marché. Voici les risques habituellement associés à l'utilisation de dérivés : l'utilisation de dérivés à des fins de couverture peut ne pas être efficace; rien ne garantit qu'un marché existera lorsqu'un OPC souhaitera acheter ou vendre un contrat sur dérivés; l'autre partie au contrat sur dérivés peut être dans l'impossibilité de satisfaire à ses obligations; si l'OPC est tenu de donner une sûreté pour conclure un instrument dérivé, l'autre partie pourrait tenter de faire exécuter la sûreté constituée sur les actifs de l'OPC; si l'autre partie au contrat sur dérivés déclare faillite, un fonds pourrait perdre tout dépôt ayant été fait dans le cadre du contrat; les bourses auxquelles certains dérivés sont négociés peuvent fixer des limites de négociation quotidiennes pour les contrats à terme standardisés, ce qui empêcherait un OPC de liquider un contrat; une bourse peut stopper les opérations sur une certaine option d'achat d'actions et un OPC peut être incapable de dénouer sa position sur une option; le prix d'un instrument dérivé peut ne pas refléter la valeur du titre sous-jacent ou de l'indice.

- **Risque associé aux marchés émergents**

  Dans les pays de marchés émergents, les marchés des valeurs mobilières peuvent être moins évolués que dans les pays développés, ce qui rend difficile la vente des titres afin de réaliser des profits ou d'éviter des pertes. Les sociétés présentes sur ces marchés peuvent avoir des gammes de produits, des débouchés ou des ressources limités qui rendent difficile l'évaluation de la société. L'instabilité politique et la corruption éventuelle, ainsi que les normes moins sévères de réglementation des pratiques commerciales, augmentent la probabilité des fraudes et d'autres problèmes juridiques. La valeur des OPC qui achètent de tels placements peut subir de fortes fluctuations.

- **Risque associé aux titres de participation**

  Il s'agit du risque que la valeur au marché des placements dans des titres de participation (également appelés actions) d'un OPC fluctue par suite de faits récents visant la société en particulier et ses perspectives de même que par suite de l'évolution de la conjoncture économique et du marché boursier.

- **Risque associé aux fonds négociés en bourse**

  Les OPC peuvent investir dans des fonds négociés en bourse (les « **FNB** ») qui visent à offrir un rendement similaire à une référence sous-jacente, comme un indice de marché ou un indice sectoriel. Les FNB peuvent ne pas atteindre le même rendement que leurs indices de référence en raison d'écarts entre la pondération réelle des titres détenus dans le FNB et celle des titres de l'indice de référence de même qu'en raison des frais d'administration et d'exploitation du FNB.

- **Risque associé à un placement à l'étranger**

  Il s'agit du risque que des placements dans des sociétés et sur des marchés à l'étranger soient touchés par la conjoncture économique, la situation financière et la situation politique de ce marché étranger.

  Certains placements sur des marchés étrangers peuvent être plus volatils et moins liquides que des placements canadiens en raison d'un plus grand risque économique et politique. De plus, les renseignements concernant les sociétés étrangères pourraient ne pas être aussi complets et pourraient ne pas être soumis aux mêmes normes et pratiques en matière de comptabilité, d'audit et de communication de l'information financière, entre autres, que celles qui s'appliquent au Canada et aux États-Unis.

  Les frais d'achat, de vente et de détention de titres peuvent être plus élevés que ceux que comportent les opérations au pays et sont assujettis aux lois et aux règlements du marché étranger.

- **Risque associé au taux d'intérêt**

  En général, il existe une relation inverse entre le niveau des taux d'intérêt et le cours des titres à revenu fixe ou des titres d'emprunt. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le cours des titres d'emprunt baisse. Dans ce cas, la valeur des parts qu'un épargnant détient dans un fonds d'obligations est susceptible de baisser. Inversement, lorsque les taux d'intérêt baissent, le cours des titres d'emprunt augmentera. Dans ce cas, la valeur des parts qu'un épargnant détient dans un fonds d'obligations est alors susceptible d'augmenter.

En outre, plus l'échéance moyenne d'un titre d'emprunt est longue, plus sa valeur sera influencée par un changement donné des taux d'intérêt.

- **Risque associé aux opérations importantes**

  Il arrive que certains épargnants détiennent une partie importante des parts de certains Fonds. Ces épargnants pourraient être d'autres OPC gérés par Excel Funds ou des établissements comme des banques, des sociétés d'assurance et d'autres sociétés d'OPC qui font un placement important dans un Fonds. Si l'un de ces épargnants importants fait racheter son placement dans le Fonds, ce dernier peut devoir vendre les placements de son portefeuille à un moment inopportun pour payer le produit du rachat. Cette situation comprend la vente des placements pendant un cycle de marché en repli au cours duquel de nombreux placements ont perdu de leur valeur ou à tout autre moment au cours duquel un placement particulier est vendu à un prix inférieur à sa valeur prévue. Cette situation peut réduire les rendements du Fonds.

- **Risque associé aux lois et à la réglementation**

  Certains secteurs, comme ceux des services financiers, des soins de santé et des télécommunications, sont fortement réglementés et peuvent recevoir des subventions du gouvernement. Les investissements dans ces secteurs peuvent être fortement touchés par des changements de la loi ou de la politique gouvernementale, comme le resserrement de la réglementation, des restrictions sur la propriété, la déréglementation ou la diminution du financement public. Par conséquent, la valeur des placements effectués dans ces secteurs par un Fonds peut fluctuer de façon importante en raison des modifications apportées aux lois ou aux politiques.

- **Risque associé à la liquidité**

  La liquidité est fonction de la facilité avec laquelle un placement peut être vendu au comptant à un juste prix. Si un OPC ne peut vendre un placement rapidement, il peut perdre de l'argent ou réaliser un gain moindre, surtout s'il doit répondre à un grand nombre de demandes de rachat. En règle générale, les placements dans des petites sociétés ou sur des marchés peu étendus ou émergents ont tendance à être moins liquides que d'autres types de placements.

- **Risque associé au marché monétaire**

  Le rendement d'un OPC qui détient principalement des instruments du marché monétaire fluctuera en fonction des taux d'intérêt du marché. En général, plus les taux d'intérêt augmentent, plus le rendement du placement sur le marché monétaire augmentera, et inversement. Bien que Excel Funds ait l'intention de maintenir un prix par part stable pour le Fonds du marché monétaire Excel, rien ne garantit que le prix par part ne fluctuera pas. Des fluctuations extrêmes des taux d'intérêt ou une détérioration soudaine du crédit d'un titre en portefeuille pourraient provoquer une baisse de la valeur.

- **Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres**

  Certains OPC cherchent à conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres afin d'obtenir un rendement additionnel. Le prêt de titres est une convention aux termes de laquelle l'OPC prête des titres par l'intermédiaire d'un mandataire autorisé en échange de certains frais et d'une garantie acceptable. Aux termes d'une opération de mise en pension de titres, l'OPC convient de vendre des titres contre espèces et, en même temps, s'engage à racheter

les mêmes titres contre un montant en espèces fixe à une date ultérieure. Une opération de prise en pension de titres est une convention aux termes de laquelle un OPC achète des titres contre espèces et accepte, en même temps, de les revendre contre espèces (habituellement à un prix supérieur) à une date ultérieure.

Des risques sont associés aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres parce que la contrepartie à l'opération peut manquer à ses obligations aux termes de la convention de placement et l'OPC peut être tenu de présenter une réclamation pour recouvrer son placement. Dans le cas d'une opération de prêt de titres ou de mise en pension de titres, l'OPC pourrait subir une perte si la valeur des titres qu'elle a prêtés ou vendus augmente par rapport à la valeur de la garantie qu'il détient. Pour ce qui est de l'opération de prise en pension de titres, l'OPC peut subir une perte si la valeur des titres qu'il a achetés diminue par rapport à la valeur de la garantie qu'il détient. Les OPC gèrent comme suit les risques associés à ces placements particuliers :

- ils détiennent des garanties correspondant à au moins 102 % de la valeur au marché des titres prêtés (pour les opérations de prêt de titres), vendus (pour les opérations de mise en pension) ou achetés (pour les opérations de prise en pension), selon le cas;

- ils redressent le montant des garanties chaque jour ouvrable afin de s'assurer que leur valeur par rapport à la valeur au marché des titres prêtés, vendus ou achetés est égale ou supérieure à cette limite de 102 %;

- ils limitent la valeur marchande globale de tous les titres prêtés ou vendus dans le cadre d'opérations de prêts de titres et de mise en pension de titres à un montant inférieur à 50 % du total de la valeur liquidative du Fonds.

- **Risque associé aux séries**

Les titres de certains OPC sont offerts suivant une structure à séries multiples aux termes de laquelle chaque série de titres, en tant que série distincte, se voit imposer les frais qui lui sont attribuables. Toutefois, il y a un risque que les frais d'une série puissent avoir une incidence sur la valeur d'une autre série lorsqu'une série n'est pas en mesure d'acquitter ses frais. Si c'est le cas, l'OPC dans l'ensemble doit acquitter les frais supplémentaires.

- **Risque associé aux ventes à découvert**

Dans le cadre d'une vente à découvert, le Fonds emprunte des titres auprès d'un prêteur pour ensuite les revendre sur le marché libre. À une date ultérieure, les titres sont rachetés par le Fonds et rendus au prêteur. Pendant la période de l'emprunt, le produit de la vente est déposé auprès du prêteur et le Fonds verse de l'intérêt à celui-ci. Si les titres perdent de la valeur entre le moment de l'emprunt des titres par le Fonds et le moment où celui-ci rachète les titres et les rend au prêteur, le Fonds réalise un profit d'un montant correspondant à l'écart (déduction faite des intérêts que le Fonds est tenu de verser au prêteur). La vente à découvert comporte des risques. Rien ne garantit que la valeur des titres fléchira au cours de la durée de la vente à découvert et qu'un Fonds réalisera un profit; la valeur des titres vendus à découvert pourrait plutôt augmenter et entraîner une perte pour le Fonds. Un Fonds peut également éprouver des difficultés à racheter et à rendre les titres empruntés s'il n'existe pas de marché liquide pour les titres. À tout moment, le prêteur peut également exiger le retour des titres empruntés. Le prêteur à qui un Fonds a emprunté les titres pourrait faire faillite, et un Fonds pourrait perdre la garantie qu'il a déposée auprès du prêteur. Les Fonds qui ont recours à la vente à découvert respecteront des contrôles et

des limites conçus pour atténuer ces risques en vendant à découvert uniquement des titres liquides et en limitant leur exposition à la valeur du marché totale de l'ensemble des titres d'un émetteur qui sont vendus à découvert par un Fonds à 5 % de la valeur liquidative du Fonds et à la valeur du marché totale de l'ensemble des titres vendus à découvert par un Fonds à 20 % de la valeur liquidative du Fonds. Par ailleurs, les Fonds déposeront des garanties uniquement auprès de prêteurs canadiens qui sont des institutions financières réglementées ou des courtiers réglementés et jusqu'à concurrence de certaines limites.

- **Risque associé à la faible capitalisation**

  La capitalisation est une mesure de la valeur d'une société. Les sociétés à faible capitalisation peuvent ne pas avoir un marché bien établi ou liquide pour leurs titres. En conséquence, ces titres peuvent être difficiles à négocier, ce qui rend leurs cours plus volatils que ceux des titres de sociétés à grande capitalisation qui sont vendus à découvert par un Fonds à 5 % de la valeur liquidative du Fonds et à la valeur du marché totale de l'ensemble des titres vendus à découvert par un Fonds à 20 % de la valeur liquidative du Fonds. Par ailleurs, les Fonds déposeront des garanties uniquement auprès de prêteurs canadiens qui sont des institutions financières réglementées ou des courtiers réglementés et jusqu'à concurrence de certaines limites.

- **Risque associé à la fiscalité**

  Si l'un des Fonds était visé par un « fait lié à la restriction de pertes », le Fonds (i) sera réputé être parvenu à la fin de son année d'imposition pour les besoins de l'impôt et (ii) deviendra assujetti aux règles relatives à la restriction de pertes s'appliquant généralement à une société qui fait l'objet d'une acquisition de contrôle, notamment la réalisation réputée de pertes en capital non subies et les restrictions de sa capacité à reporter prospectivement des pertes. En règle générale, un Fonds sera soumis à un fait lié à la restriction de pertes lorsqu'une personne devient un « bénéficiaire détenant une participation majoritaire » du Fonds ou lorsqu'un groupe de personnes devient un « groupe de bénéficiaires détenant une participation majoritaire » du Fonds, au sens donné à ces expressions dans les règles relatives aux personnes affiliées figurant dans la Loi de l'impôt, avec certaines modifications. En général, un bénéficiaire détenant une participation majoritaire d'un Fonds désignera un bénéficiaire qui, avec les participations du bénéficiaire des personnes et des sociétés de personnes avec lesquelles le bénéficiaire est affilié, détient une juste valeur marchande supérieure à 50 % de la juste valeur marchande de toutes les participations dans le revenu ou le capital, selon le cas, du Fonds. En règle générale, une personne n'est pas réputée devenir un bénéficiaire détenant une participation majoritaire et un groupe de personnes est réputé ne pas devenir un bénéficiaire détenant une participation majoritaire du Fonds, si celui-ci respecte certaines exigences minimales de placement et qu'il est admissible comme « fonds d'investissement » aux termes du règlement.

Modalités d'organisation et de gestion des Fonds

Gestionnaire : Excel Funds Management Inc. 2810, Matheson Boulevard East Bureau 800 Mississauga (Ontario) L4W 4X7	Excel Funds est responsable de la gestion quotidienne de chacun des Fonds, notamment la gestion de l'ensemble des affaires et des activités des Fonds, l'embauche des gestionnaires de portefeuille et l'élaboration des politiques concernant le placement des parts.

Tél. : 1-888-813-9813 Téléc. : 1-905-624-7531 Courriel : excel@excelfunds.com	
Fiduciaire : Excel Funds Management Inc. Mississauga (Ontario)	Le fiduciaire détient le titre de propriété réel des biens (espèces et titres) de chaque Fonds pour le compte de l'épargnant.
Conseiller en valeurs : Excel Investment Counsel Inc. Mississauga (Ontario)	À l'égard de leur partie du portefeuille du Fonds, le conseiller en valeurs et, dans certains cas, un autre conseiller en valeurs ou les sous- conseillers nommés par le conseiller en valeurs, achètent et vendent des titres qui cadrent avec l'objectif et les stratégies de placement du Fonds. Ils doivent suivre les politiques et les restrictions établies par le gestionnaire ou, dans certains cas, le conseiller en valeurs du Fonds. Le gestionnaire ou le conseiller en valeurs ne donne aucune directive sur la sélection individuelle des titres par un conseiller ou un sous-conseiller en valeurs des Fonds. Nous pouvons retenir les services de conseillers et sous-conseillers en valeurs et remplacer ces derniers en tout temps. Veuillez vous reporter à la rubrique « *Détail du Fonds* » de la partie B du présent prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements.
Dépositaire : State Street Trust Company Canada Toronto (Ontario)	Le dépositaire s'assure que les actifs de chaque Fonds sont détenus en sécurité.
Agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts : International Financial Data Services Canada Limited Toronto (Ontario)	L'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts assure le suivi des propriétaires de parts de chacun des Fonds, traite les ordres d'achat, de substitution, d'échange et de rachat, délivre des états de compte et des avis d'exécution aux épargnants ainsi que les renseignements relatifs à la déclaration annuelle d'impôt.
Auditeur : Deloitte s.r.l. Toronto (Ontario)	L'auditeur est responsable de l'audit des états financiers annuels des Fonds et de la production d'une opinion sur le fait que ces états donnent ou non, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des Fonds, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière.
Comité d'examen indépendant :	Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, un comité d'examen indépendant (« **CEI** ») a été créé, et ce CEI est chargé de surveiller toutes les questions de conflits d'intérêts qui ont trait à l'exploitation des fonds d'investissement gérés par Excel Funds, y compris les Fonds. Le CEI peut également approuver certaines fusions visant les Fonds et tout changement des auditeurs des Fonds. Le consentement des épargnants n'est pas nécessaire dans de telles circonstances, mais vous recevrez un préavis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet de toute fusion ou de tout changement des auditeurs. Le CEI rédige, au moins une fois par année, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de titres,

	qui peut être consulté sur le site Internet des Fonds à l'adresse www.excelfunds.comou, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-813-9813. On peut trouver des renseignements additionnels sur le CEI dans la notice annuelle des Fonds.

Fonds de fonds

La législation en valeurs mobilières autorise les OPC (appelés dans ce contexte les « **fonds dominants** ») à gérer activement leurs placements dans d'autres OPC (appelés dans ce contexte les « **fonds sous-jacents** »). Les Fonds peuvent investir dans des titres d'autres OPC. Si Excel Funds est le gestionnaire tant du fonds dominant que du fonds sous-jacent, elle n'exercera pas les droits de vote rattachés aux titres du fonds sous-jacent. À son gré, Excel Funds peut prendre des mesures pour que les droits de vote rattachés à ces titres soient exercés par les porteurs de parts du fonds dominant pertinent.

Achats, substitutions et rachats

Généralités

Vous ne pouvez acheter, substituer (faire racheter des parts d'un Fonds et acheter des parts de la même série d'un autre Fonds), échanger (échanger les parts d'un Fonds contre des parts d'une autre série du même Fonds) ou faire racheter des parts d'un Fonds que par l'entremise de courtiers inscrits dans chaque territoire où la vente de parts est autorisée.

Vous achetez, substituez, échangez et faites racheter des parts de chaque Fonds à leur valeur liquidative actuelle par part établie pour chaque série de chaque Fonds à 16 h (heure de l'Est) chaque jour ouvrable. Par « **jour ouvrable** », on entend un jour où la Bourse de Toronto est ouverte ou tout autre jour qui, selon Excel Funds, est approprié. Chaque jour ouvrable, une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque série de parts de chaque Fonds en fonction de la valeur au marché de la quote-part des actifs du Fonds attribuée à cette série, moins les dettes du Fonds attribuées à cette série de parts, et divisée par le nombre total de parts de cette série que détiennent les épargnants du Fonds. La valeur liquidative fluctuera suivant la valeur des placements du Fonds.

Toutes les demandes qu'Excel Funds reçoit avant 16 h (heure de l'Est) un jour ouvrable à des fins d'achat, de substitution, d'échange ou de rachat de parts d'une série d'un Fonds seront traitées ce même jour ouvrable en utilisant la valeur liquidative de la série pertinente ce jour-là. Les demandes qu'Excel Funds reçoit après 16 h (heure de l'Est) un jour ouvrable seront traitées le jour ouvrable suivant en utilisant la valeur liquidative de la série pertinente de ce jour ouvrable-là.

Reportez-vous aux rubriques « *Frais* » et « *Rémunération du courtier* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Séries de parts

Lorsque vous investissez dans un Fonds, vous recevrez une série de parts donnée de ce Fonds. Les parts des Fonds sont entièrement libérées au moment de leur émission et ne sont pas assujetties à des appels de versement. Chaque Fonds est autorisé à avoir un nombre illimité de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série. Excel Funds peut créer des séries de parts additionnelles et peut établir les droits respectifs de ces séries sans obtenir votre consentement ni vous en aviser.

Chaque part d'une série conférera à l'épargnant le droit :

- de recevoir une quote-part de l'ensemble des distributions du revenu net et de gains en capital nets attribuables à la série en question versées par le Fonds (sauf les distributions sur les frais de gestion);

- de prendre part proportionnellement à la remise des actifs nets de la série à la dissolution ou l'extinction d'un Fonds;

- de voter à toutes les assemblées du Fonds (si les questions devant être examinées à une assemblée des épargnants ne concernent que les porteurs d'une série donnée, seuls les porteurs de cette série auront le droit de voter);

- de faire racheter des parts, de les échanger contre des parts d'une autre série du même Fonds ou de substituer des parts pour obtenir celles de la même série d'un autre Fonds de la façon indiquée dans le présent document.

Trois séries de parts sont offertes dans le cadre du présent prospectus simplifié : les parts de série A, de série F et de série PM (sauf pour le Fonds du marché monétaire Excel). Chaque Fonds offre également des parts de séries I en vertu des exemptions du prospectus. Les dépenses de chacune des séries liées à chacun des Fonds font l'objet d'un suivi distinct et un prix de part séparé est calculé pour chacune des séries. Les séries particulières actuellement offertes au sein de chacun des Fonds en vertu du présent prospectus simplifié sont énumérées à la page frontispice et dans les pages de renseignements sur chacun des Fonds. Votre courtier est chargé de recommander les séries qui vous conviennent le mieux. Nous ne changeons pas automatiquement vos parts au sein d'autres séries (incluant des séries pour lesquelles les frais de gestion sont moins élevés) lorsque vous atteignez le montant de placement minimal pour une des séries. Votre courtier doit nous fournir ces instructions.

En ce qui concerne les différentes séries de parts décrites ci-après, Excel Funds se réserve le droit de formuler des exigences quant au placement initial minimal et aux placements ultérieurs pour chacun des Fonds et de les modifier sans vous en aviser. Excel Funds se réserve le droit de racheter vos parts si leur valeur devient inférieure à ces placements minimaux établis.

Parts de série A : offertes à tout épargnant qui investit au départ au moins 250 $ dans les parts de série A d'un ou de plusieurs Fonds suivant l'option avec frais d'acquisition initiaux, l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume, qu'elles soient achetées directement ou par l'intermédiaire d'un régime enregistré (défini ci-après). Le placement minimal pour tous les placements ultérieurs est de 50 $.

Parts de série F : offertes à tout épargnant qui investit initialement un montant minimal de 250 $ dans les parts de série F d'un ou de plusieurs Fonds, qui participe à un programme comportant des frais ou un « programme intégré » et qui paie des frais en fonction de l'importance des actifs (plutôt que de payer des commissions sur des opérations) qu'il verse à son courtier en contrepartie des services continus de planification financière et des conseils de ce dernier. Ainsi, Excel Funds est en mesure de réduire les frais de gestion imposés aux Fonds sur les parts de série F puisqu'elle ne verse pas de commissions, notamment de suivi, aux courtiers qui vendent des parts de série F des Fonds.

Parts de série PM : offertes à tout épargnant ou groupe financier qui investit initialement un montant minimal de 5 millions $, ou tout autre montant ainsi que nous le déterminons périodiquement, dans les parts de série PM d'un ou de plusieurs fonds. Reportez-vous à la rubrique « *Achat de parts de série PM* » pour y trouver la définition de groupe financier. Les frais de gestion pour les parts de série PM sont moins

élevés que ceux des parts de séries A et F. Aucuns frais d'acquisition ni de rachat ne s'appliquent aux parts de série PM.

Procédure d'achat

Les parts des Fonds sont offertes en vente sur une base continue, et vous pouvez les acheter en remettant un ordre d'achat à votre courtier. Tous les ordres d'achat doivent être transmis par votre courtier à Excel Funds le même jour où ils ont été reçus. Ces ordres doivent être transmis par messager, poste prioritaire ou par un moyen de télécommunication sans frais.

Les Fonds n'ont pas l'intention de délivrer des certificats représentant des parts. Le titre de propriété sera attesté par l'inscription au registre tenu par l'agent chargé de la tenue des registres des Fonds. Pour obtenir des renseignements sur l'agent chargé de la tenue des registres des Fonds, reportez-vous au tableau sous la rubrique « *Modalités d'organisation et de gestion des Fonds* ».

Excel Funds peut, à son gré, rejeter tout ordre d'achat. La décision d'accepter ou de rejeter un ordre d'achat sera prise à l'intérieur d'un délai de 1 jour ouvrable de la réception de l'ordre. Si l'ordre d'achat est rejeté, toutes les sommes d'argent servant à l'achat reçues avec l'ordre seront remboursées immédiatement.

Excel Funds doit recevoir le paiement du montant intégral de l'ordre d'achat et tous les documents nécessaires dans les trois jours ouvrables de la réception de votre ordre d'achat. Si le paiement ou les documents n'ont pas été reçus à l'intérieur de ce délai, Excel Funds présentera le prochain jour ouvrable un ordre de rachat visant le nombre de parts achetées et versera le produit du rachat au Fonds pertinent. Tout produit excédentaire revient au Fonds. Tout manque à gagner entre le produit du rachat en question et le montant dû aux termes de l'ordre d'achat sera d'abord acquitté par Excel Funds. Toutefois, Excel Funds aura le droit de recouvrer ce manque à gagner, plus tous frais, du courtier qui a passé l'ordre visant les parts. Le courtier peut, à son tour, chercher à recouvrer ce montant et les frais engagés pour ce faire auprès de vous.

Achats de parts des Fonds en dollars américains

Vous pouvez acheter des parts de série A, de série F et de série PM des Fonds (à l'exception du Fonds du marché monétaire Excel) en dollars américains. Pour les souscriptions en dollars américains, Excel Funds calculera la valeur liquidative des parts de série A, de série F et de série PM du Fonds pertinent et la convertira en dollars américains selon le taux de change en vigueur le jour ouvrable au cours duquel votre ordre d'achat a été traité. Les montants d'achat minimal et subséquents pour ces séries de parts sont identiques à ce qui est indiqué ci-dessus, sauf qu'ils sont en dollars américains. Si vous faites racheter des parts de série A, de série F ou de série PM du Fonds achetées en dollars américains, vous recevrez le produit du rachat en dollars américains au taux de change en vigueur le jour ouvrable au cours duquel votre ordre de rachat a été traité. Si vous demandez de recevoir vos distributions en espèces (plutôt qu'en parts de série A, de série F ou de série PM additionnelles du Fonds duquel provient la distribution), Excel Funds vous les versera alors en dollars américains.

Parts de série A – Options d'achat

Vous avez le choix entre trois options d'achat lorsque vous achetez des parts de série A des Fonds, soit l'option avec frais d'acquisition initiaux, l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume. Vous serez réputé acheter des parts de série A des Fonds suivant l'option avec frais d'acquisition initiaux, à moins que vous n'ayez donné d'autres directives à Excel Funds au moment où l'ordre d'achat est passé.

- **Option avec frais d'acquisition initiaux** – vous négociez des frais d'acquisition avec votre courtier au moment de l'achat des parts de série A (reportez-vous à la rubrique « *Frais d'acquisition* » dans le tableau des frais pour obtenir de plus amples renseignements). Des frais supplémentaires pourraient être exigés si vous substituez ou faites racheter vos parts de série A dans les 30 jours de l'achat ou de la substitution – reportez-vous à la rubrique « *Frais d'opérations à court terme* » dans le tableau « *Frais* » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Option avec frais d'acquisition reportés** – vous n'avez aucuns frais à payer à votre courtier au moment de l'achat des parts de série A. Toutefois, vous pourriez devoir payer des frais (exprimés en pourcentage du prix d'achat des parts de série A rachetées ou échangées) au moment de la vente si vous faites racheter ou échangez vos parts de série A au cours des sept premières années suivant la date d'achat (reportez-vous à la rubrique « *Frais de rachat* » dans le tableau des frais pour obtenir de plus amples renseignements). Un droit de rachat peut s'appliquer au rachat des parts de série A achetées aux termes de cette option d'achat. Reportez-vous à la rubrique « *Privilège de rachat* » pour obtenir de plus amples renseignements.

- **Option avec frais d'acquisition selon le volume** – vous n'avez aucuns frais à payer à votre courtier au moment de l'achat des parts de série A. Toutefois, vous pourriez devoir payer des frais (exprimés en pourcentage du prix d'achat des parts rachetées ou échangées) au moment de la vente si vous faites racheter ou échangez vos parts de série A au cours des trois années suivant la date d'achat (reportez-vous à la rubrique « *Frais de rachat* » dans le tableau des frais pour obtenir de plus amples renseignements). Un droit de rachat peut s'appliquer au rachat des parts de série A achetées aux termes de cette option d'achat. Reportez-vous à la rubrique « *Privilège de rachat* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Excel Funds peut en tout temps suspendre l'offre de l'option avec frais d'acquisition reportés et de l'option avec frais d'acquisition selon le volume.

Votre courtier recevra différents types de rémunération en fonction de l'option d'achat que vous avez choisie. Les frais que vous paierez et la date de leur exigibilité varieront selon l'option d'achat que vous aurez choisie. Reportez-vous aux rubriques « *Rémunération du courtier* » et « *Frais* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Achat de parts de série F

Les parts de série F ne sont offertes que par l'entremise de courtiers ou de planificateurs financiers qui ont été approuvés par Excel Funds et qui offrent certains programmes « intégrés » ou programme comportant des frais. Un épargnant aux termes de l'un de ces programmes verse des frais à son courtier en fonction de l'importance des actifs dans son compte ou en contrepartie de la prestation continue de services de planification financière et de conseils. L'épargnant doit conserver, au total, au moins 250 $ dans un ou plusieurs des Fonds. Votre courtier ou conseiller financier doit conclure une entente avec Excel Funds avant de vendre des parts de série F.

Aucuns frais d'acquisition ou de rachat, ni aucune commission de suivi ou autre ne sont payables à l'achat ou à la vente de parts de série F, à l'exception de frais d'opérations à court terme s'il y a lieu.

Si vous n'avez plus le droit de détenir des parts de série F, nous pouvons échanger vos parts de série F contre des parts de série A du même Fonds après vous avoir donné un préavis de 30 jours, à moins que vous ne nous en informiez pendant la période d'avis et que nous convenions du fait que vous êtes de nouveau admissible à détenir des parts de série F. À l'échange de parts de série F contre des parts de

série A, les porteurs de parts seront tenus de choisir une option d'achat et d'acquitter les frais applicables à cette option d'achat. Si vous ne choisissez pas d'option d'achat, vous serez automatiquement réputé avoir choisi l'option avec frais d'acquisition initiaux. Reportez-vous à la rubrique « *Parts de série A – Options d'achat* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Achat de parts de série PM

Les parts de série PM ne sont offertes qu'à l'épargnant qui satisfait à certaines exigences de placement minimal pour le placement initial, le placement ultérieur et le solde à maintenir au sein de parts de série PM d'un Fonds (sauf le Fonds du marché monétaire Excel), et dont le courtier a conclu avec nous une entente sur les séries PM. Le tableau qui suit établit le placement initial minimal, le placement ultérieur minimal et l'exigence de solde minimal pour les parts de série PM du Fonds :

Placement initial minimal	**Placement ultérieur minimal**	**Solde minimal**
5 000 000 $	250 $	5 000 000 $

Les exigences minimales s'appliquent par Fonds détenu, soit dans un compte unique, soit dans l'ensemble, sur les actifs totaux d'un « groupe financier » (tel que défini ci-dessous), et ne peuvent être réparties sur plusieurs Fonds au sein du même compte. Le solde minimal correspond à la valeur marchande de vos parts à n'importe quel moment. En ce qui concerne les Fonds achetés suivant le mode de souscription en dollars américains, les minimums sont en dollars américains.

Aucuns frais d'acquisition ou de rachat, ni aucune commission de suivi ou autre ne sont payables à l'achat ou à la vente de parts de série PM, à l'exception de frais d'opérations à court terme s'il y a lieu.

Si vous n'avez plus le droit de détenir des parts de série PM, nous pouvons échanger vos parts de série PM contre des parts de série F du même Fonds après vous avoir donné un préavis de 30 jours, à moins que vous ne nous en informiez pendant la période d'avis et que nous convenions du fait que vous êtes de nouveau admissible à détenir des parts de série PM.

Nous nous réservons le droit de restreindre l'accessibilité aux parts de série PM. Nous pourrons modifier périodiquement le placement initial minimal, l'exigence quant au solde minimal ou d'autres conditions applicables aux parts de série PM, après avoir fourni aux porteurs de ces parts un avis écrit préalable de 30 jours les avisant d'un tel changement.

Un groupe financier, communément appelé « ménage » (le « **groupe financier** ») comprend tous les comptes appartenant à un épargnant unique, à son époux ou à son épouse, aux membres respectifs de leur famille résidant à la même adresse et aux entités commerciales, fiduciaires ou de partenariat pour lesquels l'épargnant et d'autres membres du groupe financier détiennent le contrôle des droits de vote (plus de 50 %). Pour former un groupe financier, nous aurons besoin des instructions de votre courtier et chacun des comptes compris dans le groupe financier devra être maintenu par le même courtier.

Substitutions

Vous pouvez substituer à la totalité ou à certaines de vos parts d'un Fonds des parts d'un autre Fonds si vous remplissez un formulaire d'ordre de transfert et le déposez auprès de votre courtier. Une substitution représente une vente (un rachat) par vous de vos parts du Fonds initial et un achat de parts du nouveau Fonds. Une substitution peut donner lieu à un gain en capital ou à une perte en capital que vous réalisez ou subissez à des fins fiscales – reportez-vous à la rubrique « *Incidences fiscales pour les épargnants* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous ne pouvez effectuer des substitutions de parts que si les exigences minimales de placement sont comblées et si vous remplissez les critères d'admissibilité énoncés ci-dessus pour de telles séries. Avant d'effectuer une substitution de quelque part de séries A d'un Fonds pour des parts de séries F ou PM, des frais pourraient être payables par vous si les parts de série A ont été achetées en vertu de l'option avec frais d'acquisition selon le volume ou l'option avec des frais d'acquisition reportés. Lors d'une substitution de parts de séries F ou PM à des parts de série A, les porteurs de parts devront choisir une option d'achat et payer les frais associés à ladite option d'achat. Si vous ne choisissez pas d'option d'achat, vous serez automatiquement réputé avoir choisi l'option avec frais d'acquisition initiaux – reportez-vous à la rubrique « *Parts de série A – Options d'achat* » ci-dessus. Des frais de substitution (les « **frais de substitution** ») peuvent s'appliquer – reportez-vous à la rubrique « *Frais de substitution* » dans le tableau « Frais » pour obtenir de plus amples renseignements.

Substitutions entre options d'achat

Le fait de substituer à des parts de série A achetées selon l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume qui ne font plus l'objet de frais d'acquisition reportés (c'est-à-dire que le calendrier des frais d'acquisition reportés est échu) des parts de série A achetées selon l'option avec frais d'acquisition initiaux peut entraîner une augmentation des commissions de suivi versées par Excel Funds à votre courtier sans que vous subissiez une augmentation de coût – veuillez vous reporter à la rubrique « *Rémunération du courtier* » ci-après pour de plus amples renseignements. Pour ce genre de substitutions, Excel Funds exige une autorisation écrite, que vous lui transmettez par l'intermédiaire de votre courtier, avant de procéder à la substitution.

Opérations à court terme

En règle générale, un placement dans un Fonds est un placement à long terme. Certains épargnants peuvent chercher à faire des opérations ou des substitutions fréquentes dans le but de tirer avantage de l'écart entre la valeur liquidative du Fonds et la valeur des avoirs en portefeuille du Fonds. Cette activité est parfois appelée « synchronisation du marché ». Des opérations ou des substitutions fréquentes dans le but de se synchroniser avec le marché peuvent nuire au rendement d'un Fonds en l'obligeant à conserver des liquidités ou à se défaire de placements à des moments inappropriés pour satisfaire aux demandes de rachat, ce qui se répercute sur tous les épargnants du Fonds.

Afin d'empêcher que soient effectuées ces opérations qui peuvent nuire à un Fonds et à ses épargnants, des frais d'opérations à court terme pourraient être exigés dans certaines circonstances déterminées en cas de substitution ou de rachat visant des parts d'un Fonds contre des parts de la même série d'un autre Fonds – reportez-vous à la rubrique « *Frais d'opérations à court terme* » dans le tableau « *Frais* » ci-après pour obtenir de plus amples renseignements. Les frais d'opérations à court terme s'ajoutent aux frais d'acquisition initiaux, aux frais de rachat ou aux frais de substitution applicables. Outre les frais d'opérations à court terme applicables, Excel Funds peut, à son appréciation, refuser les ordres d'achat ou de substitution ultérieurs si nous jugeons que les opérations d'un épargnant donné nuisent au Fonds ou perturbent par ailleurs la gestion efficace des portefeuilles. Excel Funds pourrait refuser de telles opérations en raison du moment ou du montant de l'ordre ou parce qu'un trop grand nombre d'opérations ont été faites antérieurement.

Changement de série

Vous pouvez échanger des parts de série A d'un Fonds contre des parts de série F ou des parts de série PM du même Fonds par l'intermédiaire de votre courtier si vous respectez les critères d'admissibilité de telles séries, tel qu'indiqués précédemment. Avant d'échanger des parts de série A d'un Fonds contre des parts de série F ou de série PM, vous pourriez devoir payer des frais si les parts de série A ont été

achetées suivant l'option avec frais d'acquisition selon le volume ou de l'option avec frais d'acquisition reportés.

Excel Funds peut échanger vos parts de série F ou de série PM d'un Fonds contre des parts d'une autre série du même Fonds en vous donnant un préavis de 30 jours si vous n'avez plus le droit de détenir des parts de série F ou de série PM dans votre compte. Excel Funds ne procédera pas à l'échange si votre courtier nous en informe pendant la période de l'avis et que nous convenons du fait que vous êtes de nouveau admissible à détenir des parts de série F ou de série PM. Au moment d'un échange de parts de série F ou de série PM contre des parts de série A, les porteurs de parts seront tenus de choisir une option d'achat et d'acquitter les frais associés à cette option d'achat. Si vous ne le faites pas, vous serez automatiquement réputé avoir choisi l'option avec frais d'acquisition initiaux – reportez- vous à la rubrique « *Parts de série A – Options d'achat* » qui précède.

Procédure de rachat

Vous pouvez faire racheter la totalité ou une partie de vos parts des Fonds tout jour ouvrable en remettant un ordre de rachat écrit à votre courtier. Vous devez signer votre demande et, pour la protection des épargnants, Excel Funds peut exiger que votre signature soit avalisée par un garant qu'elle juge acceptable.

Excel Funds doit recevoir tous les documents nécessaires dans un délai de 10 jours ouvrables de la réception de l'ordre de rachat. L'épargnant recevra le produit du rachat dans un délai de 3 jours ouvrables de la date de l'établissement du prix des parts, si Excel Funds reçoit tous les documents nécessaires. Si les documents ne sont pas reçus dans un délai de 10 jours ouvrables de la réception de l'ordre de rachat, l'ordre de rachat sera infirmé le 10e jour ouvrable par le traitement d'un ordre d'achat visant le nombre de parts qui ont été rachetées. Le produit du rachat servira à acquitter les parts achetées. Tout excédent du produit du rachat appartient au Fonds. Tout manque à gagner sera versé au Fonds par Excel Funds. Toutefois, Excel Funds aura le droit de recouvrer ce montant, plus tous frais engagés, auprès du courtier qui a passé l'ordre de rachat. Ce courtier peut, à son tour, réclamer ce montant, plus les frais pour ce faire, à l'épargnant au nom duquel la demande de rachat a été effectuée.

Si vous avez acheté des parts de série A selon l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume, vous pourriez devoir payer des frais de rachat – reportez-vous à la rubrique « *Frais de rachat* » pour obtenir de plus amples renseignements. Les frais que vous devez payer au moment de la vente seront établis au moyen du barème de frais du Fonds dont vous avez acheté les parts à l'origine, peu importe que vous ayez depuis transféré la totalité ou une partie de ce placement à un autre Fonds. Ces frais de rachat seront déduits du produit du rachat et versés à Excel Funds ou à une société de personnes, une fiducie ou autre entité appropriée qui a acquitté la commission de vente à l'égard des parts de série A données faisant l'objet du rachat ou des parts auxquelles elles sont attribuables. Aucun frais de rachat n'est payable par un porteur de parts pour des parts reçues dans le cadre du réinvestissement automatique des distributions.

Afin d'empêcher que soient effectuées certaines opérations qui peuvent nuire à un Fonds et à ses épargnants, si des parts d'un fonds sont rachetées, des frais d'opérations à court terme peuvent être exigés dans certaines circonstances déterminées – reportez-vous à la rubrique « *Frais d'opérations à court terme* » dans le tableau « *Frais* » pour obtenir de plus amples renseignements. Les frais d'opérations à court terme s'ajoutent aux frais d'acquisition initiaux, aux frais de rachat ou aux frais de substitution applicables.

Privilège de rachat

Vous pouvez demander le rachat (ou la substitution en vue d'opter pour l'option avec frais d'acquisition initiaux) chaque année civile d'au plus 10 % de la valeur marchande des parts de série A que vous avez achetées sans avoir à payer de frais de rachat, déduction faite des distributions en espèces ou des dividendes, selon le cas, qui ont été versés à l'égard de vos parts de série A au cours d'une année civile. Ce mécanisme est désigné sous le nom de « privilège de rachat de 10 % ».

Pour chaque année, le privilège de rachat de 10 % correspond à ce qui suit :

- Au plus 10 % de la valeur marchande du nombre de parts de série A que vous avez achetées selon l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume que vous déteniez au 31 décembre de l'année précédente, plus

- Au plus 10 % de la valeur marchande du nombre de parts de série A que vous avez achetées au cours de l'année civile en cours selon l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume au plus tard à la date du rachat.

Toute partie inutilisée du privilège de rachat de 10 % des parts achetées selon l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume ne peut être reportée l'année suivante.

Suspension du droit de faire racheter des parts

Votre droit de faire racheter les parts d'un Fonds peut être suspendu pendant la totalité ou une partie d'une période i) où les négociations normales sont suspendues à une bourse des valeurs ou d'options ou sur un marché à terme au Canada ou à l'étranger auquel ou sur lequel des titres ou des dérivés qui représentent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition au marché sous-jacent des actifs totaux du Fonds sont négociés (si ces titres ou dérivés ne sont pas négociés à une autre bourse qui représente une solution de rechange raisonnable pour le Fonds), ou ii) avec le consentement des commissions des valeurs mobilières ou des organismes de réglementation ayant compétence. Durant une période de suspension, il n'y aura aucun calcul de valeur liquidative, et un Fonds ne sera pas autorisé à émettre d'autres titres ou à racheter des titres émis auparavant.

Le calcul de la valeur liquidative reprendra à la reprise des négociations à la bourse ou avec le consentement de la commission des valeurs mobilières ou de l'organisme de réglementation ayant compétence. Si le droit de faire racheter les parts d'un Fonds est suspendu et si vous faites une demande de rachat pendant cette période, le Fonds rachètera vos parts conformément à la demande de rachat à la valeur liquidative déterminée après la fin de la période de suspension.

Services facultatifs

Programme de prélèvements automatiques

Les épargnants peuvent acheter des parts de série A, de série F et de série PM d'un Fonds au moyen d'un programme de prélèvements automatiques (le « **programme de prélèvements automatiques** ») qui leur permet d'effectuer des placements périodiques. Sous réserve des exigences quant au montant minimal pour un placement initial, l'achat minimal aux termes d'un programme de prélèvements automatiques de parts de série A et de série F est de 35 $ par période d'achat. L'achat minimal en vertu d'un programme de prélèvements automatiques pour les parts de série PM est de 250 $ par période d'achat. Ce programme est offert sans frais, exception faite des frais d'acquisition applicables. Pour de plus amples

renseignements au sujet du programme de prélèvements automatiques ou pour obtenir un formulaire de demande, veuillez communiquer avec Excel Funds ou avec votre courtier. Excel Funds peut annuler ou modifier ce service en tout temps.

Programme de retrait systématique

Les épargnants peuvent faire racheter des parts de série A, de série F et de série PM d'un Fonds au moyen d'un programme de retrait systématique qui (le « **programme de retrait systématique** ») permet la réception de paiements en dollars fixes grâce au rachat périodique systématique de parts de série A, de série F et de série PM de l'un ou de plusieurs des Fonds. Pour adhérer à un programme de retrait systématique, la valeur minimale de vos parts de série A et de série F dans votre compte doit être de 5 000 $, et la valeur minimale de vos parts de série PM dans votre compte doit être de 5 000 000 $. Le montant du rachat minimal individuel est de 50 $ pour les parts de série A et de série F, et de 1 000 $ pour les parts de série PM.

Des frais de rachat pourraient s'appliquer à chaque retrait si les parts de série A ont été achetées suivant l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition selon le volume et si elles ne sont pas rachetées suivant le privilège de rachat – reportez-vous à la rubrique « *Privilège de rachat* » pour obtenir de plus amples renseignements.

Le programme est offert sans frais, exception faite de tous frais de rachat applicables. Si vos retraits aux termes du programme de retrait systématique dépassent les distributions de revenu et la plus-value en capital nette de vos parts, vos retraits diminueront et pourraient finir par épuiser votre investissement en capital initial. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant le programme de retrait systématique ou pour obtenir un formulaire de demande, veuillez communiquer avec Excel Funds ou votre courtier. Excel Funds peut annuler ou modifier ce service en tout temps.

Programme d'achats périodiques

Les épargnants peuvent placer un montant fixe ou une valeur unitaire à des intervalles réguliers au moyen d'un programme d'achats périodiques (le« **programme d'achats périodiques** ») qui leur permet de placer un montant fixe ou une valeur unitaire du Fonds du marché monétaire Excel (les « **fonds libérés** ») dans un ou plusieurs autres fonds « fonds de destination »). L'épargnant aura la possibilité d'indiquer le pourcentage du montant fixe ou de la valeur unitaire qui sera affecté au fonds de destination. Vous pouvez faire régulièrement des substitutions d'une somme fixe entre les Fonds. Nous vendrons automatiquement des titres d'un Fonds et utiliserons le produit pour acheter des titres d'un autre Fonds selon la même option avec frais d'acquisition. Vous pourriez devoir payer des frais négociables à votre représentant inscrit. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » pour de plus amples renseignements. Aucuns frais d'opérations à court terme ne s'appliquent dans le cas des substitutions faites aux termes de ce programme. Si vous détenez vos titres dans un compte non enregistré, vous pourriez réaliser un gain en capital ou subir une perte en capital. Les gains en capital sont imposables. Reportez-vous à la rubrique « *Incidences fiscales pour les épargnants* » pour obtenir de plus amples renseignements. Excel Funds peut annuler ou modifier ce service en tout temps.

Régimes enregistrés

Les épargnants ont la possibilité d'adhérer à l'un des régimes enregistrés suivants par l'entremise d'Excel Funds :

- Régime enregistré d'épargne retraite (« **REER** »)

- Fonds enregistré de revenu de retraite (« **FERR** »)
- Compte d'épargne libre d'impôt (« **CELI** »)

Les modalités des régimes enregistrés mentionnés précédemment figurent dans le formulaire de demande et dans la déclaration de fiducie reproduite au verso du formulaire de demande. La Compagnie Trust Royal fait fonction de fiduciaire de ces régimes enregistrés. Excel Funds vous encourage à consulter votre conseiller en fiscalité concernant les incidences fiscales des régimes enregistrés.

Frais

Le tableau qui suit dresse la liste des frais que vous pourriez devoir payer si vous investissez dans les Fonds. Il se peut que vous ayez à acquitter une partie de ces frais directement. Votre Fonds peut devoir régler une partie de ces frais, ce qui réduira par conséquent la valeur de votre placement dans celui-ci. Le consentement des porteurs de parts sera obtenu si : i) le mode de calcul des frais imposés à un Fonds ou à une série ou directement à ses porteurs de parts par le Fonds ou Excel Funds relativement à la détention de parts du Fonds est modifié et que la modification donne lieu à une augmentation des frais pour le Fonds ou la série ou ses porteurs de parts ou ii) des frais devant être exigés d'un Fonds ou d'une série ou directement de ses porteurs de parts par le Fonds ou Excel Funds relativement à la détention de parts du Fonds qui pourraient donner lieu à une augmentation des frais pour ce Fonds, cette série ou ces porteurs de parts sont demandés. Dans l'un ou l'autre des cas, le consentement des porteurs de parts ne sera pas requis si la modification ou les nouveaux frais découlent d'une modification qu'un tiers sans lien de dépendance a apportée au Fonds ou si le consentement des porteurs de parts n'est pas requis en vertu de la réglementation en valeurs mobilières. Dans ces cas, vous recevrez un avis écrit au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification.

FRAIS PAYABLES PAR LES FONDS	
Frais de gestion	Chaque Fonds verse à Excel Funds des frais de gestion annuels (accumulés quotidiennement et payés mensuellement) pour la gestion quotidienne et les services administratifs. Ces services comprennent, notamment, la gestion du portefeuille de placement, l'analyse des placements, les recommandations en matière de placement, la prise de décisions quant aux placements, la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement, la préparation et le dépôt du prospectus et des documents connexes, la tenue des registres comptables, la réalisation d'opérations sur titres, le contrôle du respect des exigences d'ordre réglementaire et la préparation de tous les documents écrits et imprimés qui sont remis aux investisseurs. Excel Funds utilise également les frais de gestion pour financer les commissions et touteautre rémunération des courtiers inscrits à l'égard des parts du Fonds qui sont achetées et détenues par les investisseurs. Ces frais de gestion sont particuliers à chaque série de parts et sont exprimés en pourcentage annuel de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à la série de parts pertinente. Les frais de gestion de chaque Fonds sont indiqués dans le tableau « *Détail du Fonds* » dans la partie B du présent document. Les frais de gestion sont assujettis à la taxe de vente harmonisée (la « **TVH** »). <u>Distributions sur les frais de gestion</u> Excel Funds se réserve le droit d'offrir des frais de gestion réduits à des épargnants choisis, tels les investisseurs institutionnels, soit dans un compte unique, soit dans l'ensemble, sur les actifs totaux d'un « groupe financier », qui (entre autres) détiennent des placements d'au moins 500 000 $ auprès d'un fonds d'Excel Funds. Excel Funds procède à cette réduction en diminuant les frais de gestion imposés par Excel

	Funds à un Fonds selon la valeur liquidative des parts détenues par un tel épargnant et par la distribution du montant de la réduction (une « **distribution sur les frais de gestion** ») sous forme de parts additionnelles de la même série du Fonds à l'épargnant. Les distributions sur les frais de gestion sont payées d'abord sur le revenu net et les gains en capital nets réalisés et, par la suite, sur le capital. Tous les membres du même groupe financier se verront accorder les mêmes frais de gestion réduits pour leurs parts auprès d'Excel Funds. Reportez-vous à la rubrique « *Incidences fiscales pour les épargnants* » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des incidences fiscales des distributions sur les frais de gestion. Excel Funds conserve également le droit d'offrir un frais de gestion réduit aux investisseurs qui placent 10 000 000 $ ou plus dans des parts de série PM d'un Fonds. <u>Placement des fonds de fonds</u> Si un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, les frais du fonds sous-jacent s'ajoutent à ceux qui sont payables par le fonds dominant. Toutefois, Excel Funds s'assurera qu'un Fonds qui investit dans un fonds sous-jacent ne paie pas de frais de gestion en double sur la tranche de ses actifs qu'il investit dans un fonds sous-jacent. Dans certains cas, des frais correspondant aux frais de gestion du portefeuille de placements engagés à l'égard du fonds sous-jacent seront imposés au fonds sous-jacent. Excel Funds prévoit que ces frais se situeront dans une fourchette entre 0,10 % et 0,65 %. En outre, un Fonds qui investit dans un fonds sous-jacent ne paie pas de frais d'acquisition ou de frais de rachat en double relativement à son achat ou son rachat de titres de ce fonds sous-jacent.
Frais d'exploitation	Chaque Fonds paie ses propres frais d'exploitation ainsi que tous les impôts et taxes applicables, y compris la TVH. Ces frais incluent les frais de gestion énoncés précédemment, les frais de courtage et les frais relatifs aux mouvements du portefeuille, les intérêts débiteurs, l'impôt et les taxes (le cas échéant), les frais de garde, les droits découlant de la réglementation (y compris ceux demandés à Excel Funds en qualité de gestionnaire), les frais relatifs au comité d'examen indépendant des Fonds (tel qu'il est exposé ci-après), les honoraires des auditeurs et des avocats, l'assurance, les droits d'inscription au réseau FundSERV, les droits payables au fiduciaire, les honoraires des administrateurs ou du comité consultatif (le cas échéant), les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres, les coûts de distribution, le coût des rapports aux porteurs de parts (y compris les documents de sollicitation de procurations), les frais liés à l'exploitation des fonds sous-jacents (le cas échéant), les coûts liés à l'obtention et au maintien de l'autorisation de vendre les parts du Fonds, ainsi que tous les autres frais engagés dans le cours normal de l'exploitation de chaque Fonds. Les frais d'exploitation acquittés par les Fonds sont répartis entre toutes les séries de parts et varieront d'une année à l'autre. Excel Funds peut, de temps à autre, choisir de prendre en charge les frais d'un Fonds, à son gré. Ces coûts, et tous les coûts connexes (comme ceux de couverture), peuvent changer à tous moment sans préavis. Les Fonds paieront leur portion des frais associés aux membres du comité d'examen indépendant des Fonds ainsi que des dépenses engagées par ce comité (collectivement, les « **coûts du CEI** »). Les coûts du CEI comprennent la rémunération versée aux membres du CEI sous forme de provision annuelle pour chaque membre du CEI, d'une provision distincte pour le président, de jetons de présence pour chaque réunion à laquelle un membre assiste, d'assurance et de remboursement des frais engagés raisonnablement par les membres du CEI dans l'exercice de leurs fonctions. Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2014, les coûts du CEI ont été de 43 106 $. De cette somme, les membres du CEI ont reçu 18 436 $ (Karen Fisher), 12 750 $ (P. Morgan McCague) et 11 920 $ (Michael G. Yanai) sous forme de provisions, de frais des réunions et, dans certains cas, de frais de déplacement. La rémunération payable à chaque membre du CEI pour la période allant du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015 n'a pas encore été confirmée à la date du présent document. Cependant, Excel Funds prévoit que les coûts du CEI pour cette période seront approximativement les mêmes que les coûts du CEI engagés au cours

	du dernier exercice.

FRAIS DIRECTEMENT PAYABLES PAR VOUS		
Frais d'acquisition	Option avec frais d'acquisition initiaux	Pour ce qui est des parts de série A des Fonds (sauf le Fonds du marché monétaire Excel), vous versez des frais négociables se situant entre 0 % et 5 % du prix d'achat à votre courtier au moment de l'achat. Pour ce qui est des parts de série A du Fonds du marché monétaire Excel, vous versez des frais négociables d'un maximum de 2 % du prix d'achat à votre courtier au moment de l'achat. Aucuns frais d'acquisition ne sont payables à l'achat de parts de série F ou de série PM. Vous payez plutôt directement à votre courtier des frais aux termes de son programme comportant des frais ou de « compte intégré ». Aucuns frais ne sont payables si vous vendez des parts de série A achetées aux termes de l'option d'acquisition initiale ou de série F ou de série PM, à moins de les substituer ou de les faire racheter dans un délai de 30 jours de l'achat ou de la substitution. Reportez-vous à la rubrique « *Frais d'opérations à court terme* ».
	Option avec frais d'acquisition reportés	Vous ne payez aucuns frais à votre courtier au moment où vous achetez des parts de série A. Vous pourriez payer des frais lorsque vous faites racheter, échangez ou substituez vos parts de série A en fonction de la durée de détention de vos parts. Reportez-vous aux rubriques « *Frais de rachat* » et « *Frais d'opérations à court terme* ».
	Option avec frais d'acquisition selon le volume	Vous ne payez aucuns frais à votre courtier au moment où vous achetez des parts de série A. Vous pourriez payer des frais lorsque vous faites racheter, échangez ou substituez vos parts de série A en fonction de la durée de détention de vos parts. Reportez-vous aux rubriques « *Frais de rachat* » et « *Frais d'opérations à court terme* ».
Frais de rachat	Option avec frais d'acquisition initiaux	Aucuns frais ne sont payables lorsque vous faites racheter des parts de série A, de série F et de série PM, à moins de les substituer ou de les faire racheter dans un délai de 30 jours de l'achat ou de la substitution. Reportez-vous à la rubrique « *Frais d'opérations à court terme* ».

	Option avec frais d'acquisition reportés	Sauf pour ce qui est des rachats effectués aux termes reportés du privilège de rachat sans frais décrit à la rubrique « *Privilège de rachat sans frais* », vous devrez payer les frais suivants, fondés sur un pourcentage du montant de l'achat, si vous faites racheter des parts de série A ou les échangez contre des parts de série F ou de série PM au cours des 7 premières années suivant la date de votre achat : Année suivant l'achat — Frais 1re — 5,75 % 2e — 5,50 % 3e — 5,00 % 4e — 4,50 % 5e — 4,00 % 6e — 3,50 % 7e — 2,00 % Après la 7e année — Néant
	Option avec frais d'acquisition selon le volume	Sauf pour les rachats effectués suivant le privilège de rachat décrit sous la rubrique « *Privilège de rachat* », vous devrez payer les frais suivants, fondés sur un pourcentage du montant de l'achat, si vous faites racheter des parts de série A ou les échangez contre des parts de série F ou de série PM au cours des 3 premières années suivant la date de votre achat : Année suivant l'achat — Frais 1re — 2,50 % 2e — 2,00 % 3e — 2,00 % Après la 3e année — Néant
Frais de substitution	Des frais d'au plus 2 % (négociés entre vous et votre courtier) de la valeur des parts de série A, de série F et de série PM substituées entre les Fonds. Sous réserve de frais d'opérations à court terme, le cas échéant.	
Frais d'opérations à court terme	Si vous faites racheter ou substituez des parts d'un Fonds dans un délai de 30 jours de leur rachat ou de leur substitution, vous pourriez devoir payer des frais d'opérations à court terme à ce Fonds correspondant à 2 % de la valeur liquidative par part des parts rachetées ou substituées à la date du rachat ou de la substitution (les « **frais d'opérations à court terme** »). Les frais d'opérations à court terme ne s'appliquent pas dans les cas suivants : • les parts rachetées ou substituées aux termes du programme de retrait systématique ou du programme d'achats périodiques d'Excel Funds, y compris les retraits de régimes fiscaux enregistrés prescrits par la loi; • les parts acquises au moyen de distributions réinvesties; • les substitutions ou les rachats effectués à la demande d'Excel Funds, d'un autre fonds ou d'une contrepartie à un contrat sur dérivés conclu avec un Fonds; • les rachats du Fonds du marché monétaire Excel; • les autres circonstances établies à la seule appréciation d'Excel Funds. Tous les frais d'opérations à court terme sont déduits du montant de votre rachat ou substitution et sont versés au Fonds concerné. Les frais d'opérations à court terme	

	s'ajoutent aux frais d'acquisition initiaux, aux frais de rachat ou aux frais de substitution qui peuvent s'appliquer.
Frais pour les régimes enregistrés	Des frais administratifs annuels de 20 $ peuvent être déduits automatiquement du régime enregistré s'ils ne sont pas payés directement à Excel Funds.
Programme de prélèvements automatiques	Aucuns frais d'administration.
Programme de retrait systématique et programme d'achats périodiques	Aucuns frais d'administration.
Frais de messagerie, de virement électronique	L'épargnant paie les frais associés à la livraison par messager ou au virement s'il choisit de recevoir le produit du rachat de cette façon.

Incidences des frais à l'achat de parts de série A

Le tableau suivant présente les frais que vous auriez à payer aux termes des diverses options d'acquisition qui vous sont offertes si vous faites un placement de 1 000 $ dans les parts de série A d'un Fonds, détenez ce placement pendant 1 an ou pendant 3, 5 ou 10 ans et faites racheter votre placement immédiatement avant la fin de chaque période.

	À la date d'acquisition	**Sur 1 an**	**Sur 3 ans**	**Sur 5 ans**	**Sur 10 ans**
Option avec frais d'acquisition initiaux[1]	jusqu'à 50,00 $	-	-	-	-
Option avec frais d'acquisition reportés[2]	-	57,50 $	50,00 $	40,00 $	-
Option avec frais d'acquisition selon le volume[2]	-	25,00 $	20,00 $	-	-

1. Pour ce qui est du Fonds du marché monétaire Excel, le maximum des frais d'acquisition initiaux est de 2 % (ou de 20,00 $) au moment de la souscription.
2. Les frais de rachat s'appliqueront seulement si vous faites racheter ou échangez vos parts pendant une année en particulier. Les frais de rachat figurent à la rubrique « *Frais* » qui précède. Les montants indiqués ci-dessus ne tiennent pas compte du privilège de rachat dont il est question à la rubrique « *Privilège de rachat* ».

Incidences des frais à l'achat de parts de série F

Le tableau suivant indique qu'il n'y a aucuns frais d'acquisition à l'achat de parts de série F ni aucuns frais au moment de leur rachat si ce n'est des frais d'opérations à court terme, le cas échéant. Vous payez plutôt des frais directement à votre courtier aux termes de son programme comportant des frais ou de « compte intégré ».

	À la date d'acquisition	**Sur 1 an**	**Sur 3 ans**	**Sur 5 ans**	**Sur 10 ans**
Parts de série F	néant	néant	néant	néant	néant

Incidences des frais à l'achat de parts de série PM

Le tableau suivant indique qu'il n'y a aucuns frais d'acquisition à l'achat de parts de série PM ni aucuns frais au moment du rachat de parts de série PM, autres que des frais d'opérations à court terme, le cas échéant.

	À la date d'acquisition	Sur 1 an	Sur 3 ans	Sur 5 ans	Sur 10 ans
Parts de série PM	néant	néant	néant	néant	néant

Rémunération du courtier

Lorsque vous achetez des parts de série A, votre courtier reçoit deux principaux types de rémunération : des commissions de vente et des commissions de suivi. Au départ, votre courtier reçoit une commission de vente. Le montant de la commission, et la personne qui doit l'acquitter, est fonction de l'option d'achat que vous avez choisie (reportez-vous à la rubrique « *Commissions de vente –Série A* »). Par la suite, une commission de suivi, qui se fonde sur le pourcentage de la valeur liquidative de toutes les parts de série A du Fonds détenues dans votre compte auprès de votre courtier, s'accumule chaque jour et est payée chaque mois ou chaque trimestre par Excel Funds. Le montant de la commission de suivi est également fonction de l'option d'achat que vous avez choisie (reportez-vous à la rubrique « *Commissions de suivi – Série A* »).

Il n'y a aucune commission de vente ni commission de suivi payées à l'égard des parts de série F ou de série PM.

Commissions de vente – Série A

Lorsque des épargnants achètent des parts de série A d'un Fonds par l'entremise de courtiers, ces courtiers touchent des commissions de vente qui varient selon l'option choisie, ainsi qu'il est décrit ci-après :

a) *Option avec frais d'acquisition initiaux* – Les épargnants versent à leur courtier une commission de vente négociable pouvant s'élever jusqu'à 5 % (50 $ par tranche de 1 000 $ de placement) de la valeur liquidative totale des parts de série A du Fonds (sauf le Fonds du marché monétaire Excel) achetées selon l'option avec frais d'acquisition initiaux. En ce qui concerne les parts de série A du Fonds du marché monétaire Excel, les épargnants verseront à leur courtier une commission de vente négociée d'un maximum de 2 % (20 $ pour chaque placement de 1 000 $) de la valeur liquidative totale des parts de série A du Fonds du marché monétaire Excel;

b) *Option avec frais d'acquisition reportés* – Excel Funds versera à chaque courtier une commission de vente de 5 % (50 $ par tranche de 1 000 $ de placement) de la valeur liquidative totale des parts de série A des Fonds achetées selon l'option avec frais d'acquisition reportés par les clients de ce courtier;

c) *Option avec frais d'acquisition selon le volume* – Excel Funds versera à chaque courtier une commission de vente pouvant s'élever jusqu'à 2 % (20 $ par tranche de 1 000 $ de

placement) de la valeur liquidative totale des parts de série A des Fonds achetées suivant l'option avec frais d'acquisition selon le volume par les clients de ce courtier.

Aucune commission de vente ne sera versée sur les parts de série A, de série F ou de série PM d'un Fonds émises dans le cadre du réinvestissement automatique des distributions par un Fonds.

Commissions de suivi – Série A

Excel Funds paie à votre courtier une partie de ses frais de gestion pour l'aider à vous fournir des conseils et des services continus.

Pour les parts de série A achetées avant le 2 janvier 2007, Excel Funds paiera aux courtiers des commissions de suivi aux taux annuels indiqués en fonction de la valeur globale des parts de série A des Fonds détenues dans le compte du client auprès de ce courtier :

Option d'achat	Taux annuel
Option avec frais d'acquisition initiaux	1,00 % (10,00 $ par tranche de 1 000 $ de placement)
Option avec frais d'acquisition reportés	0,50 % (5,00 $ par tranche de 1 000 $ de placement)
Option avec frais d'acquisition selon le volume	0,75 % (7,50 $ par tranche de 1 000 $ de placement)

Pour les parts de série A achetées après le 2 janvier 2007, Excel Funds paiera aux courtiers des commissions de suivi aux taux annuels indiqués en fonction de la valeur globale des parts de série A des Fonds (sauf le Fonds du marché monétaire Excel, le Fonds des marchés émergents Excel et le Fonds de revenu élevé Excel) détenues dans le compte du client auprès de ce courtier :

Option d'achat	Taux annuel	Durée de détention des parts de série A dans le compte du courtier
Option avec frais d'acquisition initiaux	1,00 % (10,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ de placement)	Chaque année
Option avec frais d'acquisition reportés	0,50 % (5,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ de placement)	De la 1re année à la 7e année
	1,00 % (10,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ de placement)	Par la suite
Option avec frais d'acquisition selon le volume	0,75 % (7,50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ de placement)	De la 1re année à la 3e année

Option d'achat	Taux annuel	Durée de détention des parts de série A dans le compte du courtier
	1,00 % (10,00 $ pour chaque tranche de 1 000 $ de placement)	Par la suite

En ce qui concerne le Fonds du marché monétaire Excel, Excel Funds paiera aux courtiers des commissions de suivi au taux annuel de 0,25 % (2,50 $ pour chaque placement de 1 000 $) peu importe si les parts de série A détenues dans le compte client du courtier ont été souscrites suivant l'option avec frais d'acquisition initiaux, suivant l'option avec frais d'acquisition reportés ou suivant l'option avec frais d'acquisition selon le volume.

En ce qui concerne le Fonds des marchés émergents Excel, Excel Funds paiera aux courtiers des commissions de suivi au taux annuel de 1,25 % (12,50 $ pour chaque placement de 1 000 $) pour les parts de série A souscrites suivant l'option avec frais d'acquisition initiaux, de 0,50 % (5,00 $ pour chaque placement de 1 000 $) pour les parts de série A suivant l'option avec frais d'acquisition reportés et de 0,75 % (7,50 $ pour chaque placement de 1 000 $) pour les parts de série A souscrites suivant l'option avec frais d'acquisition selon le volume.

En ce qui concerne le Fonds de revenu élevé Excel, Excel Funds paiera aux courtiers des commissions de suivi au taux annuel de 0,85 % (8,50 $ pour chaque placement de 1 000 $) pour les parts de série A souscrites suivant l'option avec frais d'acquisition initiaux, de 0,25 % (2,50 $ pour chaque placement de 1 000 $) pour les parts de série A suivant l'option avec frais d'acquisition reportés et de 0,60 % (6,00 $ pour chaque placement de 1 000 $) pour les parts de série A souscrites suivant l'option avec frais d'acquisition selon le volume.

Excel Funds verse les commissions de suivi à votre courtier mensuellement ou trimestriellement au cours de chaque année civile et ces frais seront calculés en fonction du calcul de l'actif moyen quotidien. Ces frais sont établis par Excel Funds et peuvent être modifiés en tout temps. Il est prévu que les courtiers verseront une partie des commissions de suivi aux représentants commerciaux à titre de rémunération pour les conseils en matière de placement ainsi que pour les services qu'ils offrent de façon continue aux clients. Excel Funds verse également des commissions de suivi aux courtiers exécutants pour les titres achetés par l'intermédiaire d'un compte de courtage réduit.

Programmes de soutien à la commercialisation

En plus des commissions de vente et des commissions de suivi indiquées précédemment, Excel Funds peut partager les coûts de la publicité à l'échelle locale, des sessions de formation à l'intention des courtiers ou autres frais de commercialisation ou de vente avec des courtiers inscrits pour améliorer le service à leur clientèle. Excel Funds peut également fournir aux courtiers des avantages non pécuniaires de nature promotionnelle et de valeur modique et participer à des activités promotionnelles entraînant la réception d'avantages non pécuniaires par les représentants des ventes des courtiers. Excel Funds peut également effectuer des opérations de portefeuille avec des courtiers qui fournissent des services de recherche et de statistiques et d'autres services analogues à un Fonds pourvu que ces opérations de portefeuille soient exécutées sans délai et à des taux concurrentiels. Tous les programmes de soutien à la commercialisation respecteront toutes les lois applicables.

Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion

Excel Funds a versé aux courtiers qui ont placé les parts des Fonds une rémunération totale représentant environ 37 % du total des frais de gestion qu'elle a reçus des Fonds pour son exercice terminé le 31 décembre 2014.

Incidences fiscales pour les épargnants

Le texte qui suit est un résumé des incidences fiscales fédérales canadiennes en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « **Loi de l'impôt** ») à l'intention des épargnants. Il présume que vous êtes un particulier résident canadien et que vous détenez vos parts des Fonds comme immobilisations. La notice annuelle contient de plus amples renseignements en matière de fiscalité.

Gain de revenu

Si vous détenez des parts d'un Fonds, votre placement produit un revenu dans les cas suivants :

- lorsque le Fonds verse une distribution au moyen du revenu ou des gains en capital; et/ou
- lorsque vous faites racheter vos parts du Fonds ou les substituez à d'autres et réalisez un gain ou subissez une perte en capital.

Vous devez calculer et déclarer tous les revenus et les gains en capital en dollars canadiens aux fins de l'impôt.

Calcul du prix de base rajusté

En règle générale, le prix de base rajusté (« **PBR** ») global de votre placement dans une série de parts donnée d'un Fonds équivaut au résultat de ce qui suit :

- votre placement initial
- plus les placements additionnels
- plus les distributions réinvesties
- moins tout remboursement du capital
- moins le PBR de rachats antérieurs.

Distributions

Les distributions (y compris les distributions sur les frais de gestion comme elles sont définies dans le tableau « *Frais* ») de revenu et de gains en capital sont imposables dans l'année où elles ont été reçues, que ces montants vous soient versés en espèces ou soient versés au moyen du réinvestissement dans des parts additionnelles. Les distributions peuvent comprendre des gains en capital et des dividendes canadiens imposables. En règle générale, vous êtes imposé comme si vous aviez reçu les montants directement. Vous pouvez également être admissible aux crédits pour impôts étrangers qui se rapportent aux impôts étrangers versés par le Fonds. Le remboursement du capital n'est pas imposable pour vous mais réduira le PBR des parts connexes. Si le PBR de vos parts tombe par ailleurs en deçà de zéro, vous serez réputé avoir réalisé un gain en capital correspondant au montant négatif, et le PBR sera alors rétabli à zéro. Les distributions mensuelles du Fonds d'actions de premier ordre Excel devraient comprendre un remboursement de capital. En règle générale, les bénéfices des Fonds tirés de dérivés donneront lieu à des distributions de revenu plutôt que des gains en capital. Nous vous fournirons des relevés d'information comportant des renseignements détaillés sur les distributions qui vous sont versées.

Le prix par part d'un Fonds peut comprendre le revenu et les gains en capital que le Fonds a cumulés ou qu'il a réalisés, mais n'a pas encore distribués. Si vous investissez dans un Fonds avant la date de distribution, vous aurez à payer de l'impôt sur les distributions qui vous sont versées, et ce, même si le Fonds a gagné ces montants avant que vous fassiez l'acquisition de vos parts.

Rachats ou substitutions de parts

Si vous faites racheter vos parts ou si vous les substituez à d'autres, vous réaliserez un gain en capital (ou subirez une perte en capital). Le gain (la perte) en capital correspondra à la différence entre le montant reçu à l'égard du rachat ou de la substitution (calculé en dollars canadiens) et le PBR des parts (calculé en dollars canadiens), moins tout coût de disposition.

- La moitié d'un gain en capital est généralement comprise dans votre revenu.
- Un échange de parts d'une série d'un Fonds contre des parts de l'autre série du même Fonds ne sera pas considéré comme une disposition et ne résultera ni en un gain en capital ni en une perte en capital.
- Nous vous donnerons le détail du produit du rachat ou de la substitution. Par contre, afin de calculer votre gain ou votre perte, vous aurez besoin de connaître le PBR de vos parts avant la disposition.
- Si vous avez acheté ou vendu des parts en dollars américains, le PBR et le produit de disposition doit être calculé en dollars canadiens.

Régimes enregistrés

Si vous détenez des parts des Fonds dans un REER, un FERR, un CELI, un compte de retraite immobilisé (un « **CRI** »), un fonds de revenu viager (un « **FRV** »), un fonds de revenu de retraite immobilisé (un « **FRRI** »), un régime de participation différée aux bénéfices (un « **RPDB** »), un régime enregistré d'épargne-études (un « **REEE** ») ou un régime enregistré d'épargne-invalidité (un « **REEI** ») (chacun, un « **régime enregistré** » et collectivement, les « **régimes enregistrés** »), en règle générale, vous n'aurez aucun impôt à payer sur le revenu de ces parts ou sur le produit réalisé à leur disposition aussi longtemps qu'elles restent dans le régime enregistré. Les retraits à partir des régimes enregistrés (autres que les retraits à partir de CELI et certains retraits à partir de REEE et de REEI) sont généralement assujettis à l'impôt. Les rentiers de REER et de FERR et les titulaires de CELI devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité afin de savoir si les parts des Fonds constituent des placements interdits dans leur situation particulière.

Fonds ayant un taux de rotation des titres en portefeuille élevé

Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un Fonds est élevé, plus le Fonds est susceptible de réaliser des gains en capital ou de subir des pertes en capital. Si un Fonds réalise des gains en capital, ces gains vous seront généralement versés et vous devrez les inclure dans le calcul de votre revenu aux fins de l'impôt pour l'année en question. Il n'existe pas nécessairement de corrélation entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Quels sont vos droits?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif, que vous

pouvez exercer dans les 2 jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou des aperçus du fonds, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat. La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat de parts d'un organisme de placement collectif et un remboursement, ou des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, un aperçu du fond, une notice annuelle ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses sur l'organisme de placement collectif. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation sur les valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent et on consultera éventuellement un conseiller juridique.

Déclaration de renseignements fiscaux

Aux termes de l'accord intergouvernemental d'amélioration de l'échange de renseignements fiscaux intervenu le 5 février 2014 entre le Canada et les États-Unis en vertu de la Convention fiscale entre le Canada et les États-Unis (l'« AIG ») et de la législation canadienne connexe, les Fonds et le gestionnaire sont tenus de communiquer à l'Agence du revenu du Canada (l' »ARC ») certains renseignements concernant les porteurs de parts qui sont des résidents américains ou des citoyens américains (y compris les citoyens américains qui sont des résidents ou des citoyens du Canada) et certaines autres « personnes des États-Unis », au sens donné à ce terme dans l'AIG (à l'exclusion des régimes enregistrés, comme les REER). L'ARC devrait transmettre ensuite ces renseignements à l'Internal Revenue Service des États-Unis.

FONDS DES DIRIGEANTS MILLIARDAIRES EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds d'actions mondiales
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : 8 octobre 2015 Série F : 8 octobre 2015 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds des dirigeants milliardaires Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Frais de gestion	Série A : 2,00 % Série F : 1,00 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds des dirigeants milliardaires Excel est d'investir en grande partie dans des titres de participation de sociétés qui ont été fondées par des entrepreneurs ou dans lesquelles ils détiennent une part importante et qui ont atteint une valeur nette patrimoniale dépassant un milliard de dollars américains. Le Fonds peut également faire des placements dans les titres de créance de ces entreprises.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds investit ses actifs principalement dans des titres de participation de sociétés fondées par des entrepreneurs ou dans lesquelles ils détiennent une part importante et qui ont atteint une valeur nette patrimoniale dépassant un milliard de dollars américains. Dans sa recherche de telles sociétés, le conseiller en valeurs veillera à investir, de concert avec des entrepreneurs prospères, dans des sociétés qui, selon lui, sont bien établies, ont gagné la confiance du public, présentent une bonne santé financière et dont la croissance est stable et fiable.

Outre ses choix de titres particuliers au sein d'échanges locaux, le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères qui sont inscrits aux bourses de marchés internationaux.

Le Fonds peut également investir dans :

- des titres à revenu fixe émis par des gouvernements à l'échelle mondiale, notamment, mais sans s'y limiter, des bons du Trésor; des euro-obligations, des euro-obligations convertibles, des titres de créance de catégorie investissement émis par des sociétés à l'échelle mondiale; de la trésorerie et des équivalents de trésorerie; et

- des dérivés comme des options et des contrats à terme standardisés et de gré à gré comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut également effectuer des opérations de change à terme et utiliser des dérivés à des fins de couverture afin de tenter de se protéger contre les pertes ou de réduire la volatilité découlant des variations des taux de change, des taux d'intérêt ou des indices boursiers ou pour réduire son exposition au risque de change. Ces dérivés peuvent comprendre des opérations de change à terme et des contrats à terme non livrables et des swaps sur rendement total. Le Fonds peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture dans le but d'obtenir, par exemple, une exposition à des titres, des devises ou des indices boursiers en particulier pour chercher à accroître son rendement.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds peut investir 100 % de ses actifs dans des actions à l'échelle mondiale.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations, s'il y a lieu, ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Le Fonds pourrait opter pour une position vendeur dans les titres ou les FNB afin de protéger le portefeuille du Fonds pendant les périodes de forte volatilité et de marché baissier. Le Fonds peut aussi effectuer des ventes à découvert pourvu que ces opérations soient conformes à son objectif de placement et selon ce qui est permis par la réglementation en valeurs mobilières (reportez-vous à la rubrique *« Risque associé aux ventes à découvert »* à la page 6 pour une description du mécanisme des ventes à découvert et des stratégies que le Fonds utilise pour minimiser les risques associés à la vente à découvert de titres).

Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques sont défavorables et pour d'autres raisons, le Fonds peut investir ses actifs dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie (peu importe la devise) ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives ou à d'autres fins analogues.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Risques généraux

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à la concentration
- risque associé au crédit

- risque de change
- risque associé aux dérivés
- risque associé aux marchés émergents
- risque associé aux titres de participation
- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt
- risque associé aux opérations importantes
- risque associé aux lois et à la réglementation
- risque associé à la liquidité
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la vente à découvert
- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants de moyen terme à long terme :

- qui recherchent une plus-value du capital à long terme en investissant dans des titres de sociétés de marchés émergents;
- qui cherchent à ajouter un volet de croissance à un portefeuille diversifié; et
- qui sont prêts à accepter un risque moyen de placement.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque moyen.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

Le Fonds a pour politique de verser des distributions annuelles en décembre à partir du revenu net et des gains en capital nets réalisés. Le revenu net et les gains en capital nets réalisés supplémentaires du Fonds seront distribués aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année, dans la mesure où cela sera nécessaire pour que le Fonds ne soit pas assujetti à l'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Au cours de l'année, le Fonds peut de temps à autre effectuer des distributions additionnelles, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net et/ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront réinvesties automatiquement dans des parts additionnelles de la même série du Fonds. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au *prorata* des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Ces renseignements ne sont pas disponibles étant donné qu'il s'agit d'un Fonds nouveau et qu'en conséquence, ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS D'ACTIONS DE PREMIER ORDRE EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds d'actions mondiales
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 4 octobre 2011 Série F : le 20 octobre 2011 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds d'actions de premier ordre Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Frais de gestion	Série A : 2,25 % Série F : 1,25 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds d'actions de premier ordre Excel est d'investir en grande partie dans des titres de participation et des titres de créance de sociétés situées partout dans le monde qui tirent une tranche de leur revenu d'activités exercées sur des marchés émergents.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds investit ses actifs principalement dans des titres de participation de sociétés mondiales de premier ordre qui tirent une tranche de leur revenu des marchés émergents. Dans sa recherche de sociétés de premier ordre, le conseiller en valeurs veillera à investir dans des sociétés qui, selon lui, sont bien établies, ont gagné la confiance du public, présentent une bonne santé financière et dont la croissance est stable et fiable.

Outre ses choix de titres particuliers, le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères ou dans des fonds négociés en bourse (FNB) qui sont inscrits aux bourses de marchés développés.

Le Fonds peut également investir dans :

- des titres à revenu fixe émis par des gouvernements étrangers, notamment, mais sans s'y limiter, des bons du Trésor; des euro-obligations, des euro-obligations convertibles, des titres de créance émis par des sociétés étrangères; de la trésorerie et des équivalents de trésorerie;

- des dérivés comme des options et des contrats à terme standardisés et de gré à gré comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut également effectuer des opérations de change à terme et utiliser des dérivés à des fins de couverture afin de tenter de se protéger contre les pertes ou de réduire la volatilité découlant des variations des taux de change, des taux d'intérêt ou des indices boursiers ou pour réduire son exposition au risque de change. Ces dérivés peuvent comprendre des opérations de change à terme et des contrats à terme non livrables et des swaps sur rendement total. Le Fonds peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture dans le but d'obtenir, par exemple, une exposition à des titres, des devises ou des indices boursiers en particulier pour chercher à accroître son rendement.

La durée et la qualité des placements du Fonds dans des titres de créance sur les marchés émergents peuvent être variées, et ces placements peuvent comprendre des titres de première qualité et de qualité inférieure, ou des titres n'ayant pas reçu de note d'une agence de notation reconnue internationalement.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds peut investir (soit directement soit au moyen de dérivés) jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres OPC (y compris les Fonds gérés par Excel Funds).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations, s'il y a lieu, ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques sont défavorables et pour d'autres raisons, le Fonds peut investir ses actifs dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie (peu importe la devise) ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives ou à d'autres fins analogues.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Risques généraux

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à l'épuisement du capital
- risque associé à la concentration
- risque associé au crédit
- risque de change
- risque associé aux dérivés
- risque associé aux marchés émergents
- risque associé aux titres de participation
- risque associé aux fonds négociés en bourse
- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt
- risque associé aux opérations importantes

- risque associé aux lois et à la réglementation
- risque associé à la liquidité
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants à long ou à moyen terme :

- qui recherchent une plus-value du capital à long terme en investissant dans des titres de sociétés qui sont exposées à des économies et à des marchés de certains pays développés ou en émergence ou situées dans de telles économies et sur de tels marchés;
- qui cherchent à ajouter un volet de croissance à un portefeuille diversifié; et
- qui sont prêts à accepter un risque de placement moyen.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **moyen**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

Le Fonds a pour politique de verser des distributions mensuelles à partir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et, dans certains cas, du capital. Le revenu net et les gains en capital nets réalisés supplémentaires du Fonds seront distribués aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année, dans la mesure où cela sera nécessaire pour que le Fonds ne soit pas assujetti l'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net et/ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série du Fonds. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au *prorata* des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Le Fonds versera une distribution mensuelle sur les parts de série A, de série F et de série PM correspondant à environ 2 cents par part, mais le gestionnaire peut modifier cette distribution à son gré. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer les distributions mensuelles de la série selon les fluctuations de la valeur liquidative par part de la série pertinente. Le montant des distributions mensuelles n'est pas garanti. Les distributions mensuelles de parts du Fonds seront composées de revenu net et, dans la plupart des cas, d'un remboursement de capital. Les épargnants ne doivent pas confondre ces distributions avec le taux de rendement du Fonds. Un remboursement de capital réduit le PBR de l'épargnant. La réduction du PBR de l'épargnant augmentera les gains en capital de l'épargnant. Par contre, les impôts sur les gains en capital sont reportés jusqu'au moment où les parts sont vendues ou le PBR est ramené à un montant inférieur à zéro.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds d'actions de premier ordre Excel pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds d'actions de premier ordre Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours de son dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 188 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	**Série A**	**Série F**
Sur un an	30,55 $	19,48 $
Sur trois ans	96,29 $	61,39 $
Sur cinq ans	168,78 $	107,61 $
Sur dix ans	384,19 $	244,95 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS ÉQUILIBRÉ DE PREMIER ORDRE EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds d'actions mondiales équilibrées
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 4 octobre 2013 Série F : le 4 octobre 2013 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds équilibré de premier ordre Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Frais de gestion	Série A : 2,15 % Série F : 1,15 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds équilibré de premier ordre Excel est de procurer un revenu courant et une plus-value du capital à long terme surtout par des placements dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu qui se trouvent principalement sur des marchés émergents.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des OPC, incluant les OPC des fonds Excel, qui, ensemble, permettent d'avoir une exposition à divers titres de participation et de revenu. En ce qui concerne l'exposition du Fonds aux titres de participation, le conseiller en valeurs investira les actifs principalement dans un ou plusieurs OPC qui offrent une exposition à des titres de participation de sociétés mondiales « de premier ordre » tirant une partie de leur revenu de marchés émergents. Dans ce contexte, l'expression « de premier ordre » s'entend de sociétés qui, d'après le conseiller en valeurs, sont bien établies, ont acquis la confiance du public, démontrent une solidité financière et affichent une croissance fiable et stable. Pour tenter de rehausser le rendement du volet actions du portefeuille du Fonds, le conseiller en valeurs peut investir une partie du portefeuille d'actions du Fonds dans un ou plusieurs OPC qui investissent directement ou indirectement dans des titres de sociétés situées sur des marchés émergents partout dans le monde.

En ce qui concerne l'exposition du Fonds aux titres de revenu, le conseiller en valeurs investira dans un ou plusieurs OPC qui offrent une exposition principalement à des titres de créance émis par des émetteurs gouvernementaux situés sur des marchés émergents et qui sont surtout de qualité supérieure (BBB ou

plus), bien qu'une partie des actifs du Fonds puisse être investie dans des titres de toute qualité, notamment des titres spéculatifs ou des titres qui n'ont obtenu aucune note d'une agence de notation de réputation internationale.

Le Fonds peut aussi investir directement dans des titres de participation et/ou des titres de créance d'une société située n'importe où dans le monde si, de l'avis du conseiller en valeurs, elle constitue une société « de premier ordre », telle que cette expression est définie précédemment, et qu'elle compte des activités sur des marchés émergents ou si ses placements sont liés à des marchés émergents. Outre ses choix de titres et d'OPC particuliers, le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères ou dans des fonds négociés en bourse (FNB) qui sont inscrits aux bourses de marchés développés.

Le Fonds peut également investir dans :

- des titres à revenu fixe émis par des gouvernements étrangers, notamment, mais sans s'y limiter, des bons du Trésor; des euro-obligations, des euro-obligations convertibles, des titres de créance émis par des sociétés étrangères; de la trésorerie et des équivalents de trésorerie;

- des dérivés comme des options et des contrats à terme standardisés et de gré à gré comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut également effectuer des opérations de change à terme et utiliser des dérivés à des fins de couverture afin de se protéger contre les pertes ou de réduire la volatilité découlant des variations des taux de change, des taux d'intérêt ou des indices boursiers ou pour réduire son exposition au risque de change. Le Fonds peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture dans le but d'obtenir, par exemple, une exposition à des titres, des devises ou des indices boursiers en particulier ou pour chercher à accroître son rendement.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Le Fonds peut aussi effectuer des ventes à découvert pourvu que ces opérations soient conformes à son objectif de placement et selon ce qui est permis par la réglementation en valeurs mobilières (reportez-vous à la rubrique *« Risque associé aux ventes à découvert »* à la page 6 pour une description du mécanisme des ventes à découvert et des stratégies que le Fonds utilise pour minimiser les risques associés à la vente à découvert de titres).

Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques sont défavorables et pour d'autres raisons, le Fonds peut investir ses actifs dans de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie (peu importe la devise) ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives ou à d'autres fins analogues.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques associés à un placement dans le fonds sont les suivants :

- Risque associé à l'épuisement du capital
- Risque associé à la concentration
- Risque associé au crédit
- Risque de change
- Risque associé aux dérivés
- Risque associé aux marchés émergents
- Risque associé aux titres de participation
- Risque associé aux fonds négociés en bourse
- Risque associé à un placement à l'étranger
- Risque associé au taux d'intérêt
- Risque associé aux opérations importantes
- Risque associé aux lois et à la réglementation
- Risque associé à la liquidité
- Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Risque associé aux séries
- Risque associé à la vente à découvert
- Risque associé à la faible capitalisation
- Risque associé à la fiscalité

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition aux actions des marchés émergents et du monde développé;
- qui cherchent à obtenir une exposition aux titres de créance de marchés émergents tout en mettant l'accent sur les titres de créance émis par des gouvernements;
- qui sont prêts à accepter une certaine volatilité à court terme pour tenter d'obtenir des rendements élevés à long terme;
- qui sont prêts à accepter un risque de placement de faible à moyen.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **faible à moyen**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

Le Fonds a pour politique de verser des distributions mensuelles à partir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et, dans certains cas, du capital. Le revenu net et les gains en capital nets réalisés supplémentaires du Fonds seront distribués aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année, dans la mesure où cela sera nécessaire pour que le Fonds ne soit pas assujetti l'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net et/ou des gains en capital nets du Fonds en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au *prorata* des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vous aidera à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : (i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds équilibré de premier ordre Excel pour les périodes indiquées, (ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et (iii) que le Fonds équilibré de premier ordre Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours de son dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 188 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	**Série A**	**Série F**
Sur un an	40,28 $	29,42 $
Sur trois ans	126,99 $	92,74 $
Sur cinq ans	222,59 $	162,55 $
Sur dix ans	506,67 $	370,01 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS DE REVENU ÉLEVÉ EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds des marchés émergents à revenu fixe
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 22 octobre 2010 Série F : le 4 novembre 2010 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds de revenu élevé Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs pour les titres	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Conseiller en valeurs pour les contrats à terme sur marchandises	Amundi S.A., Paris, France[1]
Sous-conseiller	Amundi Canada Inc. (Montréal, Québec)
Frais de gestion	Série A : 1,95 % Série F : 0,95 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds de revenu élevé Excel est de chercher à obtenir un rendement global sous forme de revenu d'intérêt et grâce à la croissance du capital en investissant principalement dans des titres de créance émis par des gouvernements ou des sociétés de pays à marchés émergents du monde entier.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

[1]Amundi S.A. n'est pas enregistré dans la province d'Ontario pour offrir des services de conseil en placement. Le siège social d'Amundi S.A. est situé à Paris, en France, et la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs se trouvent à l'extérieur du Canada. Par conséquent, il pourrait être difficile de faire exécuter les droits prévus par la loi contre Amundi S.A. Le nom et les coordonnées son mandataire pour la signification d'un acte de procédure à Amundi S.A. est Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L. s.r.l, Scotia Plaza, 40 King Street West, bureau 4400, Toronto (Ontario) M5H 3Y4.

Stratégies de placement

Le Fonds investit principalement dans des titres de créance émis par des gouvernements de pays à marchés émergents de l'Amérique latine, de l'Afrique, de l'Europe centrale et de l'Est (dont la Russie), d'Asie et du Moyen-Orient. Le Fonds peut investir une partie de ses actifs dans des titres de créance de sociétés de ces régions. En investissant principalement dans des titres de créance émis par des émetteurs gouvernementaux, le conseiller en valeurs tente d'investir dans un portefeuille composé principalement de titres de qualité supérieure (BBB ou plus), bien qu'une partie des actifs du Fonds puisse être investie dans des titres de toute qualité, notamment des titres spéculatifs ou des titres qui n'ont obtenu aucune note d'une agence de notation de réputation internationale. De tels titres de créance peuvent comprendre diverses émissions d'obligations (des obligations à taux fixe, des obligations à taux variable, des obligations indexées, des obligations convertibles, des obligations perpétuelles et des obligations assorties de bons de souscription d'actions), des effets du marché monétaire (titres de créance négociables, bons du Trésor, effets de commerce en eurodevises) et d'autres titres portant intérêt et de durées qui peuvent varier.

Le Fonds peut également effectuer des opérations de change à terme et utiliser des dérivés à des fins de couverture afin de tenter de se protéger contre les pertes ou de réduire la volatilité découlant des variations des taux de change, des taux d'intérêt et des indices boursiers ou pour réduire son exposition au risque de change. Ces dérivés peuvent comprendre des opérations de change à terme, des contrats à terme non livrables et des swaps sur rendement total. Le Fonds peut également utiliser les dérivés à des fins autres que de couverture, afin d'obtenir une exposition à des titres ou des devises en particulier ou pour chercher à accroître son rendement.

Le Fonds peut également investir dans des titres adossés à des créances (résultant de la titrisation de portefeuilles de prêts non hypothécaires comme les crédits à la consommation, les prêts automobiles et les cartes bancaires) et dans des titres adossés à des créances hypothécaires (résultant de la titrisation de portefeuilles de prêts hypothécaires).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations, s'il y a lieu, ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Si la conjoncture économique ou politique ou les conditions du marché ne sont pas bonnes et pour d'autres raisons, le Fonds peut investir ses actifs dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (peu importe la devise) ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives ou autres.

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds peut être élevé. Plus son taux de rotation est élevé, plus vous êtes susceptible de recevoir une distribution du Fonds que vous devrez inclure dans le calcul de votre revenu imposable aux fins de l'impôt et plus les frais d'opérations du Fonds, qui constituent une dépense du Fonds prélevée sur son actif, sont élevés, ce qui peut réduire votre rendement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Risques généraux

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à la concentration

- risque associé au crédit
- risque de change
- risque associé aux dérivés
- risque associé aux marchés émergents

- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt
- risque associé aux opérations importantes
- risque associé aux lois et à la réglementation
- risque associé à la liquidité
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la faible capitalisation
- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition aux titres de créance de marchés émergents tout en mettant l'accent sur les titres de créance émis par des gouvernements;
- qui sont prêts à accepter un risque de placement de faible à moyen.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **faible à moyen**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

La politique du Fonds est d'effectuer des distributions mensuelles au moyen du revenu net, des gains en capital nets réalisés et, dans certains cas, du capital. Le revenu net ou les gains en capital nets réalisés additionnels du Fonds seront distribués aux porteurs de parts entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année, dans la mesure nécessaire pour que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net et/ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instructions de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du Fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds de revenu élevé Excel pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds de revenu élevé Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours du dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	**Série A**	**Série F**
Sur un an	28,19 $	17,02 $
Sur trois ans	88,86 $	53,64 $
Sur cinq ans	155,75 $	94,02 $
Sur dix ans	354,54 $	214,01 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds du marché monétaire canadien
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A et série F
Date de création	Série A : le 5 décembre 2007 Série F : le 22 janvier 2008
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds du marché monétaire Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Frais de gestion	Série A : 0,50 % Série F : 0,25 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds du marché monétaire Excel est d'obtenir le revenu courant le plus élevé tout en préservant le capital et la liquidité en effectuant principalement des placements dans des instruments du marché monétaire et des titres à revenu fixe du Canada.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des instruments du marché monétaire et des titres à revenu fixe émis ou garantis par des agences gouvernementales, des obligations d'institutions financières, ainsi que des billets de trésorerie et des obligations de grande qualité de sociétés. Le Fonds pourrait investir dans des titres étrangers à condition que le placement soit conforme à son objectif de placement fondamental.

Bien que le prix par part du Fonds puisse fluctuer à la hausse ou à la baisse, le conseiller en valeurs s'efforce de maintenir un prix par part stable de 10,00 $. Il y parvient en distribuant le revenu tous les mois. Le revenu de placement net du Fonds sera calculé chaque jour ouvrable et sera crédité en proportion aux épargnants.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à la concentration
- risque associé au crédit
- risque de change
- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt
- risque associé au marché monétaire
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2. De plus, en date du 16 septembre 2015, le Fonds Inde Excel détenait environ 22,07 % des parts en circulation du Fonds du marché monétaire Excel – pour plus d'information, reportez-vous à la rubrique « *Risque associé aux opérations importante*s » à la page 5.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants qui :

- privilégient le revenu;
- envisagent de détenir leur placement à court terme;
- cherchent un fonds dans lequel investir avant de prendre une décision de placement à long terme;
- cherchent un risque de placement très faible.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **faible**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

Le revenu net et les gains en capital nets réalisés, s'il y a lieu (réduit des reports de pertes prospectifs, s'il en est), sont calculés à la fermeture des bureaux, heure de Toronto, chaque jour ouvrable et sont crédités aux comptes maintenus au profit des porteurs de parts inscrits au moment en question. Tous ces montants crédités aux porteurs de parts et qui n'ont pas déjà été distribués sont distribués aux porteurs de parts le dernier jour ouvrable du mois.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos contributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du Fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds du marché monétaire Excel pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds du marché monétaire Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours du dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	Série A	Série F
Sur un an	7,79 $	7,28 $
Sur trois ans	24,56 $	22,94 $
Sur cinq ans	43,04 $	40,21 $
Sur dix ans	97,98 $	91,54 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS INDE EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds de titres de participation indiens
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 14 avril 1998 Série F : le 5 janvier 2005 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds Inde Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Conseiller en valeurs	Birla Sun Life AMC Limited[2](« **BSLAMC** »), Mumbai, Inde
Frais de gestion	Série A : 2,50 % Série F : 1,50 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds Inde Excel est d'obtenir une croissance du capital supérieure à long terme.

Le Fonds investira ses actifs principalement dans des titres de participation de sociétés situées en Inde au moyen d'une entente « fonds de fonds » conclue avec le Fonds Inde Excel (Maurice) (le « **fonds sous-jacent Maurice** »). Le fonds sous-jacent Maurice est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de Maurice (communément appelé « île Maurice »). Le fonds sous-jacent Maurice investira à son tour la plupart de ses actifs dans le Fonds Inde Excel (extraterritorial) (le « **fonds sous-jacent Inde** »), une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Inde.

Le solde de l'actif du Fonds sera investi dans des titres de participation canadiens, en privilégiant les sociétés ayant des relations d'affaires en Inde, dans des titres de créance d'émetteurs canadiens, dans des dérivés (contrats à terme standardisés, options et contrats à terme de gré à gré) et dans des espèces ou des quasi-espèces, dans des titres d'autres OPC (y compris les Fonds gérés par Excel Funds) ou dans des

[2] Conseiller en valeurs du fonds sous-jacent situé en Inde.

certificats américains d'actions étrangères (ADR) afin d'atteindre plus facilement les objectifs de placement du Fonds.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le fonds sous-jacent Maurice et le fonds sous-jacent Inde ont été créés afin de faciliter les placements dans des titres de participation de sociétés situées en Inde par le Fonds Inde Excel et ont les mêmes objectifs, stratégies et lignes directrices en matière de placement que le Fonds Inde Excel.

Le Fonds Inde Excel a obtenu l'approbation des organismes de réglementation des valeurs mobilières lui permettant d'investir plus de 10 % de ses actifs dans le fonds sous-jacent Maurice et indirectement dans le fonds sous-jacent Inde, et de détenir plus de 10 % du fonds sous-jacent Maurice et indirectement du fonds sous-jacent Inde. Si de tels placements sont effectués, il n'y aura pas dédoublement des frais de gestion ni des frais d'acquisition puisque les frais de gestion payables à l'égard du fonds sous-jacent Maurice et du fonds sous-jacent Inde seront versés au moyen des frais de gestion d'Excel Funds et qu'aucuns frais d'acquisition ne seront engagés à l'égard des achats de parts de ces fonds sous-jacents.

Le tableau indique les titres dans lesquels le Fonds, le fonds sous-jacent Maurice et le fonds sous-jacent Inde peuvent investir :

Fonds	Types de placements pouvant être détenus
Fonds Inde Excel	Parts du fonds sous-jacent Maurice. Titres de participation canadiens en privilégiant les sociétés ayant des relations d'affaires en Inde, titres de créance d'émetteurs canadiens, certificats américains d'actions étrangères, dérivés et espèces ou quasi-espèces.
Fonds sous-jacent Maurice	Parts du fonds sous-jacent Inde. Certificats de dépôt américains ou mondiaux d'actions étrangères, euro-obligations, euro-obligations convertibles et autres titres émis par des émetteurs indiens sur les marchés financiers internationaux, titres de créance d'émetteurs étrangers et espèces et quasi-espèces.
Fonds sous-jacent Inde	Titres de participation et de créance de sociétés situées en Inde, certificats de dépôt américains ou mondiaux d'actions étrangères, euro-obligations, euro-obligations convertibles ou autres titres émis par des émetteurs indiens sur les marchés financiers internationaux, titres de créance d'émetteurs étrangers et espèces et quasi-espèces.

Comme il est indiqué précédemment, le fonds sous-jacent Maurice et le fonds sous-jacent Inde ont les mêmes objectifs, stratégies et lignes directrices en matière de placement que le Fonds Inde Excel. Sauf dans la mesure nécessaire pour mettre en œuvre cette stratégie de fonds de fonds à trois paliers, le fonds sous-jacent Maurice et le fonds sous-jacent Inde ont adopté les restrictions et pratiques en matière de

placement du *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif* et s'y conforment. Toute modification des dispositions des contrats importants du fonds sous-jacent Maurice et du fonds sous-jacent Inde qui supprimerait ou modifierait ce qui précède nécessitera l'approbation préalable d'Excel Funds et des autorités en valeurs mobilières. Le Fonds Inde Excel fera racheter son placement dans le fonds sous-jacent Maurice, et ce dernier fera racheter sa position dans le fonds sous-jacent Inde en cas de manquement à ces dispositions contractuelles.

Le fonds sous-jacent Maurice a été créé conformément à un acte de fiducie daté du 28 novembre 1997 et est résident de Maurice. Il détient actuellement un certificat de résidence fiscale émis par la Direction du revenu de Maurice valide jusqu'en août 2016, lequel doit faire l'objet d'un renouvellement sur une base annuelle. Le fonds sous-jacent Maurice agit i) comme fonds expert selon le règlement intitulé *Securities (Collective Investment Schemes and Closed-end Funds) Regulations 2008*, ii) comme projet de placement collectif (*Collective Investment Scheme*; SEC-3.1A) selon la loi intitulée *Securities Act 2005*, et iii) comme projet autogéré (*self-managedscheme*) selon la loi intitulée *Securities Act 2005* et est autorisé à ces fins par la commission des services financiers de Maurice (la « **CSFM** »). Le fonds sous-jacent Maurice détient une licence d'exploitation mondiale de catégorie 1 accordée par la CSFM. Cette commission ne répond pas de la solidité du fonds sous-jacent Maurice ni ne garantit l'exactitude des déclarations faites ou des avis exprimés à l'égard de ce fonds. Les épargnants du fonds sous-jacent Maurice ne sont protégés par aucun arrangement d'indemnisation prévu en droit à Maurice en cas de défaut de la part du fonds sous-jacent Maurice.

Le fonds sous-jacent Inde a été constitué aux termes d'un supplément à l'acte de fiducie (l'« **acte** ») daté du 28 novembre 1997 à titre de fonds sous-jacent attitré du BirlaMutualFund. L'acte est un supplément à l'acte de fiducie daté du 16 décembre 1994, constituant le BirlaMutualFund, intervenu entre Birla Global Finance Limited, en qualité de constituant, et Birla Capital International Trustee Company, en qualité de fiduciaire. Le BirlaMutualFund a été inscrit auprès de The Securities & Exchange Board of India (« **SEBI** ») le 23 décembre 1994.

Le fonds sous-jacent Maurice et le fonds sous-jacent Inde sont gérés respectivement par International Financial Services Limited (« **IFS** ») et BSLAMC. Les responsabilités d'IFS et de BSLAMC, en qualité de gestionnaire, comprennent la gestion et l'administration générales quotidiennes du fonds sous-jacent Maurice et du fonds sous-jacent Inde, respectivement, la fourniture de locaux et la prestation de services de secrétariat. IFS Trustees (société liée à IFS) est le fiduciaire du fonds sous-jacent Maurice et Excel Funds fait fonction de protecteur de ce Fonds. En qualité de fiduciaire, IFS Trustees nomme le gestionnaire du fonds sous-jacent Maurice et fixe les objectifs, les politiques et les restrictions en matière de placement de ce dernier.

Pour atteindre son objectif de placement, le fonds sous-jacent Inde a recours à une approche fondamentale fondée sur la recherche pour le choix des actions. Lorsqu'il est considéré prudent de le faire, les placements dans les titres de participation peuvent être réduits, pour une période limitée, au profit de titres de créance, d'instruments du marché monétaire, d'espèces et de quasi-espèces.

Certains actifs du fonds sous-jacent Maurice peuvent être placés dans des certificats américains d'actions étrangères (les « ADR ») et des certificats internationaux d'actions étrangères (les « GDR ») et dans des euro-obligations convertibles émises par des sociétés indiennes ainsi que dans d'autres titres.

Le Fonds Inde Excel peut utiliser des dérivés dans la mesure permise par les règlements sur les valeurs mobilières au Canada. Ces dérivés comprennent, notamment, des options d'achat et de vente inscrites à la cote d'une bourse et hors cote sur des titres de participation et à revenu fixe ainsi que des indices, des contrats à terme standardisés sur instruments financiers et des options sur ceux-ci, y compris des contrats

à terme standardisés et de gré à gré sur devises. Ces dérivés peuvent être utilisés sans restriction aux fins de couverture, notamment comme protection contre les variations possibles de la valeur au marché des titres détenus dans le portefeuille du Fonds, ou qui seront achetés pour faire partie de ce portefeuille, par suite de fluctuations des marchés boursiers ou des taux de change ou comme moyen de gestion de la durée ou de l'échéance réelle des titres à revenu fixe du portefeuille du Fonds. Le Fonds peut aussi utiliser les dérivés à des fins autres que de couverture pour obtenir, par exemple, une exposition à des titres, des devises ou des indices boursiers en particulier ou pour chercher à accroître son rendement.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques ne sont pas bonnes et pour d'autres raisons, le Fonds Inde Excel peut investir ses actifs dans des espèces ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives.

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds peut être élevé. Plus son taux de rotation est élevé, plus vous êtes susceptible de recevoir une distribution du Fonds que vous devrez inclure dans le calcul de votre revenu imposable aux fins de l'impôt et plus les frais d'opérations du Fonds, qui constituent une dépense du Fonds prélevée sur son actif, sont élevés, ce qui peut réduire votre rendement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Risques généraux

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à la concentration
- risque associé au crédit
- risque de change
- risque associé aux dérivés
- risque associé aux marchés émergents
- risque associé aux titres de participation
- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt
- risque associé aux opérations importantes
- risque associé à la liquidité
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la faible capitalisation
- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2. De plus, en date du 16 septembre 2015, le Fonds Chinde Excel détenait environ 11,12 % des parts en circulation du Fonds Inde Excel – pour plus d'information, reportez-vous à la rubrique « *Risque associé aux opérations importante*s » à la page 5.

Risques particuliers

Les titres de bon nombre d'émetteurs sur le marché indien peuvent être moins liquides et plus volatils que les titres d'émetteurs nationaux comparables, mais ils ont le potentiel d'offrir de meilleurs rendements à long terme. Les titres détenus par le Fonds Inde Excel seront généralement libellés en devises, principalement la roupie. Par conséquent, la valeur du Fonds fluctuera en fonction du taux de change entre le dollar canadien et la devise en question. En Inde, les procédures en matière de compensation et de règlement ne sont pas très rigoureuses et, parfois, le volume de titres a été si élevé que les règlements ont été considérablement retardés. Les bourses en Inde ont, par le passé, fait l'objet de fermetures répétées et l'on ne peut garantir que cela ne se reproduira pas. En outre, des retards importants sont fréquents dans l'inscription des transferts de titres aux registres et il est possible que le Fonds Inde Excel ne soit pas en mesure de vendre des titres tant que le processus d'inscription aux registres ne sera pas terminé et pourra accuser des retards dans la réception des dividendes et autres droits.

En outre, les développements politiques et économiques, les tensions sociales, religieuses ou régionales, les changements en matière de réglementation ou d'intervention des autorités gouvernementales, les taux d'inflation ou d'intérêt élevés, de même que les retenues fiscales applicables à l'Inde ou à Maurice peuvent avoir une incidence sur la valeur du Fonds Inde Excel. Le risque de perte peut également être augmenté parce qu'il y a parfois moins d'information sur les émetteurs indiens, ceux-ci n'étant pas assujettis aux normes et aux pratiques élaborées en matière de rapports comptables, financiers et d'audit qui existent en Amérique du Nord. La réglementation et le contrôle afférents au marché des valeurs mobilières indien et à ses intervenants sont également moins importants que dans d'autres pays plus développés.

Les directives de l'Inde aux termes desquelles les investisseurs étrangers, comme le Fonds Inde Excel, peuvent effectuer des placements directement dans des titres indiens sont en évolution. L'on ne peut garantir que les directives aux termes desquelles le Fonds a été constitué ne seront pas changées. Si ces directives devaient changer, Excel Funds prendra les mesures nécessaires pour restructurer le Fonds de la manière qu'elle jugera appropriée. De plus, puisque le fonds sous-jacent Inde est un fonds sous-jacent du Birla Mutual Fund et est un membre du même groupe que BSLAMC, advenant la résiliation du contrat avec BSLAMC, le Fonds pourrait être tenu de restructurer son portefeuille de placements directs en Inde.

Des conseillers juridiques en Inde et à Maurice ont donné des avis sur le traitement fiscal du Fonds Inde Excel. Il pourrait être difficile de faire valoir les droits prévus par la loi contre ces conseillers juridiques parce qu'ils résident à l'extérieur du Canada et que leurs actifs sont situés en grande partie ou en totalité à l'extérieur du Canada.

De l'avis des conseillers indiens du Fonds Inde Excel, du fait que le fonds sous-jacent Maurice est un résident de bonne foi de Maurice et reconnu comme tel en vertu de la loi intitulée *Income Tax Act 1995* de Maurice et que la convention relative à la double imposition entre l'Inde et Maurice n'a pas été modifiée, le fonds sous-jacent Maurice ne sera pas tenu de payer de l'impôt sur les gains en capital qu'il a réalisés à la vente, au transfert ou au rachat de parts qu'il détient dans le fonds sous-jacent Inde. Le fonds sous-jacent Maurice ne sera également pas tenu de payer de l'impôt en Inde sur les distributions de revenu qu'il a reçues sur les parts du fonds sous-jacent Inde. Le fonds sous-jacent Inde n'est pas tenu de payer l'impôt sur les dividendes ou les gains en capital à court ou à long terme qu'il a réalisés à la vente, au transfert ou au rachat de titres dans lesquels il pourrait avoir investi compte tenu de l'article 10(23D) de la loi intitulée *Income-tax Act 1961*.

Le fonds sous-jacent Inde sera assujetti à l'impôt sur le revenu désigné « impôt sur le revenu supplémentaire » au taux de 30 % du montant du revenu qu'il a distribué au fonds sous-jacent Maurice,

majoré de la surtaxe applicable de 10 % et de surtaxes supplémentaires de 2 % et de 1 % sur l'impôt supplémentaire et la surtaxe sous forme de taxe pour l'éducation de l'impôt supplémentaire et de la surcharge en question. Conformément au paragraphe 115R(2A) de la loi intitulée *Income-tax Act 1961*, pour les besoins du calcul de l'impôt sur le revenu supplémentaire payable, le montant du revenu distribué sera majoré pour obtenir un montant qui, après déduction de l'impôt sur le revenu supplémentaire sur le montant majoré au taux précisé (c'est-à-dire 30 %), correspondra au montant du revenu distribué (c'est-à-dire au taux en vigueur de 30 %, le taux réel, aux termes du paragraphe indiqué, s'élevant à 42,9 % et la surcharge supplémentait de 10 % et la taxe pour l'éducation de 3 % sur l'impôt supplémentaire et la surcharge). Veuillez vous reporter à la notice annuelle pour obtenir plus de précisions.

Le fonds sous-jacent Inde est tenu de payer un « impôt sur les opérations sur titres » (un « **IOT** ») sur les achats et les ventes d'actions de participation qu'il conclut. Le fonds sous-jacent Maurice est également assujetti à un IOT relativement aux ventes ou aux rachats de parts qu'il détient dans le fonds sous-jacent Inde.

L'avis fiscal sur le fonds sous-jacent Inde se fonde sur les hypothèses suivantes : le fonds sous- jacent Maurice a obtenu un certificat de résidence fiscale à Maurice du directeur général de la Direction du revenu de Maurice (Mauritius Revenue Authority), ce certificat doit être renouvelé chaque année par le directeur général de la Direction du revenu de Maurice (sous réserve : i) que le fonds sous-jacent Maurice soit en règle, ii) que les engagements adéquats soient pris, iii) que le fonds sous-jacent Maurice respecte les dispositions de la législation en vigueur régissant le commerce mondial (dont les règlements et les règles pris en vertu de celle-ci), plus particulièrement les dispositions législatives prévues au paragraphe 71(4) de la Loi intitulée *Financial Services Act* de 2007; iv) que le fonds sous-jacent Maurice n'ait pas d'établissement stable à l'extérieur de Maurice, v) que le fonds sous-jacent Maurice n'ait pas été constitué uniquement aux fins de profiter des avantages offerts par la convention fiscale entre l'Inde et Maurice et que le contrôle du fonds sous-jacent Maurice ne soit pas exercé à l'extérieur de Maurice). Excel Funds a confirmé que ces hypothèses sont véridiques. Si, toutefois, ces hypothèses se révélaient incorrectes, l'Inde pourrait imposer une retenue d'impôt à la source sur les gains en capital réalisés par le fonds sous-jacent Maurice, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur son rendement. Le fonds sous-jacent Inde et le fonds sous-jacent Maurice seront également assujettis à un IOT relativement aux opérations d'achat ou de vente de toute action de participation dans une société située en Inde, ou d'un instrument dérivé ou d'une part d'un OPC axé sur des titres de participation, conclues à une bourse des valeurs mobilières reconnue, comme il est expliqué plus en détail dans la notice annuelle.

Le fonds sous-jacent Maurice a été constitué à Maurice en tant que fiducie extraterritoriale et a obtenu un certificat à ce titre aux fins de la loi intitulée *Mauritius Offshore Business Activities Act 1992*. La loi intitulée *Mauritius Offshore Business Activities Act 1992* a été abrogée en date du 1er décembre 2001 et a été remplacée par la loi intitulée *Financial Services Development Act 2001*, qui a été à son tour remplacée par la loi intitulée *Financial Services Act 2007*. Le fonds sous-jacent Maurice détient une licence d'exploitation commerciale mondiale (Global Business Licence) de Catégorie 1. Les titulaires de licences d'exploitation commerciales mondiales de Catégorie 1 sont imposés à compter de l'année d'imposition commençant le 1er juillet 2003, à raison de 15 % par an. Cependant, le fonds sous-jacent Maurice aura droit à un crédit d'impôt à concurrence de son passif fiscal maximal à Maurice équivalant à l'impôt étranger réel auquel il a été assujetti ou à 80 % de l'impôt de Maurice, selon le plus élevé des deux montants, à l'égard de son revenu de source étrangère, ce qui se traduit par un taux d'imposition réel maximal de 3 % par an. À Maurice, il n'y aura pas d'impôt sur les gains en capital à payer relativement aux gains réalisés à la disposition des placements du fonds sous-jacent Maurice. Les conseillers de Maurice pour le Fonds Inde Excel sont d'avis que les distributions de revenu du fonds sous-jacent

Maurice au Fonds de même que les gains en capital à la suite du rachat de parts du fonds sous-jacent Maurice ne seront pas assujettis à la retenue d'impôt à la source de Maurice.

Afin de respecter les procédures en matière de règlement de l'Inde, le fonds sous-jacent Inde a reçu une dispense des organismes de réglementation des valeurs mobilières aux fins d'autoriser le paiement du produit du rachat dans les 10 jours ouvrables suivant un rachat par le fonds sous-jacent Maurice. Advenant des rachats excessifs, il se peut que le Fonds Inde Excel ne puisse être en mesure de payer le produit du rachat dans les trois jours ouvrables suivant une date de rachat. Le Fonds Inde Excel et le fonds sous-jacent Maurice gèrent tous deux ce risque en détenant suffisamment de liquidités dans leur portefeuille de placements respectif.

Cependant, des propositions récentes sont examinées tant en Inde qu'en Maurice afin de modifier la convention fiscale entre l'Inde et Maurice. Si des modifications sont acceptées, il sera interdit à Maurice d'effectuer des opérations circulaires de fonds en Inde, même si l'Inde a toujours maintenu qu'il n'existait aucune preuve concrète de cette utilisation abusive. Un groupe de travail conjoint a été mis en place par les deux pays afin de trouver une solution qui leur soit mutuellement acceptable. Maurice a également soumis un projet de protocole qui pourrait servir de base pour finaliser la discussion. Comme il est probable que des modifications seront apportées à la convention fiscale entre l'Inde et Maurice, la présente exemption fiscale relative à la retenue d'impôt à la source sur les gains en capital pourrait être réexaminée. Dans ce cas, le fonds sous-jacent Maurice peut être assujetti à l'impôt à la source sur les gains en capital réalisés sur ses placements en Inde

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen ou à long terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition aux titres de participation et de créance de sociétés de l'Inde;
- qui sont prêts à accepter une volatilité à court terme pour obtenir un rendement potentiellement élevé à long terme;
- qui cherchent à ajouter un volet de croissance à un portefeuille diversifié;
- qui peuvent tolérer un risque de placement élevé.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **élevé**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

Le Fonds a pour politique de distribuer aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année civile, suffisamment de revenu net (y compris les gains en capital nets réalisés) du Fonds pour que celui-ci ne paie pas d'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net ou des gains en capital nets du Fonds en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds Inde Excel

pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds Inde Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours de son dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	**Série A**	**Série F**
Sur un an	31,57 $	20,50 $
Sur trois ans	99,52 $	64,63 $
Sur cinq ans	174,44 $	113,28 $
Sur dix ans	397,08 $	257,85 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

Renseignements supplémentaires

BSLAMC est le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent Inde. Il pourrait être difficile de faire exécuter les droits prévus par la loi contre BSLAMC puisque celle-ci réside à l'extérieur du Canada et que la totalité ou la presque totalité de ses actifs sont situés à l'extérieur du Canada.

FONDS CHINE EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds de titres de participation de Chine élargie
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 29 janvier 2000 Série F : le 27 février 2005 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds Chine Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Sous-conseillers[3]	Baring International Investment Limited (« **Baring** »), Londres (Royaume-Uni) Baring Asset Management (Asia) Limited (« **Baring Asia** »)[4], Hong Kong China Asset Management Company Limited (« **China AMC** »)[5], Chine
Frais de gestion	Série A : 2,50 % Série F : 1,50 % Série PM : 0,85 %

[3] À compter du 27 novembre 2015, Baring et Baring Asia cesseront d'agir à titre de sous-conseillers pour le Fonds. China AMC continuera d'agir à titre de sous-conseiller pour le Fonds.

[4]Baring Asia n'est pas enregistré dans la province d'Ontario pour offrir des services de conseil en placement. Le siège social de Baring Asia est situé à Hong Kong, et la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs pourraient se trouver à l'extérieur du Canada. Par conséquent, il pourrait être difficile de faire exécuter les droits prévus par la loi contre Baring Asia. Baring a convenu, en qualité de sous-conseiller du Fonds, d'assumer la responsabilité des conseils fournis par Baring Asia. Le nom et les coordonnées du mandataire de Baring pour la signification d'un acte de procédure est Fasken Martineau, BayAdelaide Centre, 333 Bay Street, bureau 2400, Toronto (Ontario) M5H 2T6.

[5]China AMC n'est pas enregistré dans la province d'Ontario pour offrir des services de conseil en placement. Le siège social de China AMC est situé en Chine, et la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs pourraient se trouver à l'extérieur du Canada. Par conséquent, il pourrait être difficile de faire exécuter les droits prévus par la loi contre China AMC. Excel Investment Counsel Inc. a convenu, en qualité de conseiller en valeurs du Fonds, d'assumer la responsabilité des conseils fournis par China AMC. Le nom et les coordonnées du mandataire de China AMC pour la signification d'un acte de procédure est Excel Investment Counsel Inc., 2810 Matheson Boulevard East, bureau 800, Mississauga (Ontario) L4W 4X7.

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds Chine Excel est d'obtenir une croissance du capital supérieure à long terme en investissant dans les titres de participation de sociétés situées en Chine, à Hong Kong, à Taïwan et dans d'autres pays d'Extrême-Orient. Le Fonds peut aussi investir dans des titres de participation canadiens, en mettant l'accent sur les sociétés faisant affaire dans la région de la Chine, des titres de créance d'émetteurs canadiens, des dérivés (contrats à terme standardisés, options et contrats à terme de gré à gré) et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Plutôt que de faire des placements directs, le Fonds peut investir dans des contrats à terme standardisés sur indice afin d'obtenir une exposition aux titres de participation de sociétés situées dans les pays susmentionnés. Le Fonds peut également investir dans des sociétés situées dans d'autres parties du monde qui participent actuellement ou ont l'intention de participer au développement économique et aux débouchés en Chine.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds investit la majeure partie de son actif dans des titres de participation de sociétés en Chine, à Hong Kong et à Taïwan et, à l'occasion, dans d'autres parties de l'Asie. Le Fonds peut également investir dans d'autres sociétés situées à l'extérieur de cette région et qui participent au développement économique et aux débouchés en Chine. Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres d'autres OPC (y compris les Fonds gérés par Excel Funds) afin d'atteindre plus facilement ses objectifs de placement plutôt que d'investir directement dans des titres donnés.

Le conseiller ou le sous-conseiller en valeurs recherchera des sociétés qui, à son avis, présentent l'un ou plusieurs des facteurs suivants : une excellente direction, des avantages concurrentiels durables, des marges bénéficiaires élevées, des flux de trésorerie positifs et des actions à rendement élevé. En plus de ces facteurs qualitatifs, le conseiller ou sous-conseiller en valeurs peut utiliser un large spectre d'analyses fondamentales, dont les facteurs de croissance, les facteurs de risque et les facteurs du marché, pour tenter de repérer les sociétés qui, à son avis, sont dominantes.

Le Fonds peut investir dans des titres de participation canadiens en mettant l'accent sur les sociétés faisant affaire dans la région de la Chine. Le conseiller ou sous-conseiller en valeurs peut utiliser des dérivés dans la mesure permise par les règlements sur les valeurs mobilières au Canada. Ces dérivés comprennent, notamment, des options d'achat et de vente inscrites à la cote d'une bourse ou hors cote sur des titres de participation et à revenu fixe ainsi que des indices, des contrats à terme standardisés sur instruments financiers et des options sur ceux-ci, y compris des contrats à terme standardisés et de gré à gré sur devises. Ces dérivés peuvent être utilisés sans restriction aux fins de couverture, notamment comme protection contre les variations possibles de la valeur au marché des titres détenus dans le portefeuille du Fonds, ou qui seront achetés pour faire partie de ce portefeuille, par suite des fluctuations des marchés boursiers ou des taux de change ou comme moyen de gestion de la durée ou de l'échéance réelle des titres à revenu fixe du portefeuille du Fonds. La couverture de change constitue également une stratégie défensive et de gestion du risque. Le Fonds peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture dans le but d'obtenir, par exemple, une exposition à des titres, des devises et des indices boursiers en particulier ou pour accroître son rendement.

Le conseiller ou sous-conseiller en valeurs peut investir dans des certificats américains ou internationaux d'actions étrangères, dans des euro-obligations, dans des euro-obligations convertibles ou d'autres titres émis par les émetteurs de la Chine sur les marchés financiers internationaux, dans des titres de créance d'émetteurs étrangers et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques ne sont pas bonnes et pour d'autres raisons, le Fonds peut investir ses actifs dans des espèces ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives.

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds peut être élevé. Plus son taux de rotation est élevé, plus vous êtes susceptible de recevoir une distribution du Fonds que vous devrez inclure dans le calcul de votre revenu imposable aux fins de l'impôt et plus les frais d'opérations du Fonds, qui constituent une dépense du Fonds prélevée sur son actif, sont élevés, ce qui peut réduire votre rendement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Risques généraux

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à la concentration
- risque associé au crédit
- risque de change
- risque associé aux dérivés
- risque associé aux marchés émergents
- risque associé aux titres de participation
- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt
- risque associé aux opérations importantes
- risque associé à la liquidité
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la faible capitalisation
- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de ces risques supplémentaires, veuillez vous reporter à la page 2. De plus, en date du 16 septembre 2015, le Fonds Chinde Excel détenait environ 32,97 % des parts en circulation du Fonds Chine Excel – pour plus d'information, reportez-vous à la rubrique « *Risque associé aux opérations importante*s » à la page 5.

Risques particuliers

Les titres de bon nombre d'émetteurs sur le marché chinois peuvent être moins liquides et plus volatils que les titres d'émetteurs nationaux comparables, mais leur rendement à long terme peut être plus élevé.

Les titres détenus par le Fonds Chine Excel seront généralement libellés en devises, principalement le renminbi, les dollars de Hong Kong ou le yuan. Par conséquent, la valeur du Fonds fluctuera en fonction du taux de change entre le dollar canadien et les devises en question. En Chine, les procédures en matière de compensation et de règlement sont moins rigoureuses et des retards peuvent se produire dans l'inscription des transferts de titres aux registres. Il est possible, par conséquent, que le Fonds Chine Excel ne soit pas en mesure de vendre des titres tant que le processus d'inscription aux registres ne sera pas terminé et qu'il accuse des retards dans la réception des dividendes et autres droits.

En outre, les développements politiques et économiques, les tensions sociales ou régionales, les changements en matière de réglementation ou d'intervention des autorités gouvernementales ainsi que les taux d'inflation ou d'intérêt élevés peuvent avoir une incidence sur la valeur du Fonds. Le risque de perte peut également être augmenté parce qu'il y a parfois moins d'information disponible sur les émetteurs chinois, ceux-ci n'étant pas assujettis aux normes et aux pratiques élaborées en matière de rapports comptables, financiers et d'audit qui existent en Amérique du Nord. La réglementation et le contrôle touchant le marché des valeurs mobilières chinois et ses intervenants sont également moins importants que dans d'autres pays plus développés.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen ou à long terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition à des titres de participation de sociétés situées en Chine, à Hong Kong, à Taïwan et sur d'autres marchés d'Extrême-Orient;
- qui sont prêts à accepter une volatilité à court terme pour obtenir un rendement potentiellement élevé à long terme;
- qui souhaitent ajouter un volet de croissance au portefeuille diversifié;
- qui peuvent tolérer un risque de placement de moyen à élevé.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque de **moyen à élevé**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

Le Fonds a pour politique de distribuer aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année civile, suffisamment de revenu net (y compris les gains en capital nets réalisés) du Fonds pour que celui-ci ne paie pas d'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du Fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds Chine Excel pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds Chine Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours de son dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	Série A	Série F

Sur un an	35,98 $	24,50 $
Sur trois ans	113,42 $	77,23 $
Sur cinq ans	198,80 $	135,36 $
Sur dix ans	452,52 $	308,13 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS CHINDE EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds de titres de participation des marchés émergents
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 10 janvier 1999 Série F : le 6 avril 2005 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds Chinde Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Frais de gestion	Série A : 2,25 % Série F : 1,50 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds Chinde Excel est d'obtenir une augmentation du capital à long terme en effectuant des placements principalement dans des titres d'OPC afin d'obtenir une exposition aux marchés des titres de participation et de créance d'Inde, de Chine, de Hong Kong, de Taïwan et d'autres pays d'Extrême-Orient. Le Fonds peut également investir dans des titres d'OPC et autres que d'OPC qui offrent une exposition aux marchés susmentionnés ou pour obtenir une exposition aux marchés émergents internationaux.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir (que ce soit directement ou au moyen de dérivés) jusqu'à 100 % de ses actifs dans des OPC qui, de leur côté, investissent principalement dans des titres de participation et des titres de créance provenant des marchés de l'Inde, de la Chine, de Hong Kong, de Taïwan et d'autres pays d'Extrême-Orient. Le Fonds peut également investir directement dans des titres de participation ou des titres de créance de sociétés offrant une exposition à ces marchés. En outre, le Fonds peut tenter d'obtenir une exposition à d'autres marchés émergents internationaux.

À l'heure actuelle, l'actif du Fonds est surtout investi dans des parts du Fonds Inde Excel (reportez-vous à la page 52 pour obtenir de plus amples renseignements sur ce Fonds) et du Fonds Chine Excel (reportez-vous à la page 61 pour obtenir de plus amples renseignements sur ce Fonds).

Le Fonds peut également utiliser des dérivés à des fins de couverture afin de se protéger contre les pertes ou de réduire la volatilité découlant des variations des taux de change, des taux d'intérêt ou des indices boursiers ou pour réduire son exposition au risque de change. Ces dérivés peuvent comprendre des contrats de change à terme, des contrats à terme non livrables et des swaps sur rendement total. Le Fonds peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture pour obtenir une exposition à des titres ou des devises en particulier ou pour chercher à accroître son rendement.

Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques ne sont pas bonnes et pour d'autres raisons, le Fonds peut investir ses actifs dans des espèces ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Puisque l'actif du Fonds sera investi principalement dans des parts des fonds sous-jacents, les risques que comporte un placement dans ce Fonds sont les mêmes que les risques associés à un placement dans les fonds sous-jacents (reportez-vous aux pages 52 et 61 pour obtenir de plus amples renseignements). En outre, le Fonds sera soumis pour sa part au risque associé aux séries. En raison de sa stratégie de fonds de fonds, le Fonds détenait également des placements concentrés dans le Fonds Inde Excel et dans le Fonds Chine Excel – reportez-vous à la rubrique « *Risque associé à la concentration* » à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements. Le montant maximum de l'actif net du Fonds détenu dans chacun des fonds sous-jacents au cours de la période de 12 mois précédant immédiatement la date du présent prospectus simplifié était de 65,96 % dans le Fonds Inde Excel et de 42,33 % dans le Fonds Chine Excel.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen ou long terme :

- qui recherchent une exposition aux titres de participation et de créance provenant principalement de l'Inde et de la Chine et, à un moindre degré, d'autres pays de l'Extrême-Orient et de marchés émergents;
- qui sont prêts à accepter une volatilité à court terme pour obtenir un rendement potentiellement élevé à long terme;
- qui souhaitent ajouter un volet de croissance au portefeuille diversifié;
- qui peuvent tolérer un risque de placement de moyen à élevé.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque de **moyen à élevé**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

Le Fonds a pour politique de distribuer aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année civile, suffisamment de revenu net (y compris les gains en capital nets réalisés) du Fonds pour que celui-ci ne paie pas d'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du Fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds Chinde

Excel pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds Chinde Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours du dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	**Série A**	**Série F**
Sur un an	41,41 $	28,91 $
Sur trois ans	130,54 $	91,12 $
Sur cinq ans	228,82 $	159,72 $
Sur dix ans	520,85 $	363,56 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS AMÉRIQUE LATINE EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds de titres de participation de marchés émergents
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 18 décembre 2008 Série F : le 24 juin 2009 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds Amérique latine Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Sous-conseiller	Itaú USA Asset Management Inc. (« **Itaú** »), New York, New York[6]
Frais de gestion	Série A : 2,50 % Série F : 1,50 % Série PM : 0,95 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds Amérique latine Excel est d'obtenir une augmentation du capital à long terme en effectuant des placements principalement dans des titres de participation de sociétés situées sur des marchés émergents de l'Amérique latine ou qui, par ailleurs, en tirent parti. Le Fonds peut aussi investir à l'occasion dans des titres de créance dans la région de l'Amérique latine. Le Fonds peut investir dans d'autres marchés émergents à des fins de diversification.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

[6]Itaú n'est pas enregistré dans la province d'Ontario pour offrir des services de conseil en placement. Le siège social d'Itaú est situé à New York et la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs se trouvent à l'extérieur du Canada. Par conséquent, il pourrait être difficile de faire exécuter les droits prévus par la loi contre Itaú. Le nom et les coordonnées son mandataire pour la signification d'un acte de procédure est Blake Cassels&Graydon LLP, 199 Bay Street, Commerce Court West, bureau 4000, Toronto (Ontario) M5L 1A9.

Stratégies de placement

Le Fonds effectue surtout des placements dans des titres de participation de sociétés situées sur des marchés émergents de l'Amérique latine ou qui, par ailleurs, en tirent parti. Ces marchés peuvent comprendre, entre autres, le Brésil, le Mexique, l'Argentine, le Chili, la Colombie et le Pérou. Dans une moindre mesure, le Fonds peut également investir à l'occasion dans des titres de créance de sociétés situées sur des marchés émergents de l'Amérique latine ou qui, par ailleurs, en tirent parti.

Bien que le Fonds ait l'intention de conserver un portefeuille de placement diversifié sur divers marchés émergents de l'Amérique latine, le Fonds peut de temps à autre se concentrer sur un nombre restreint ou choisi de régions selon les occasions de placement qui se présentent et la conjoncture du marché.

Le Fonds peut également investir dans des titres d'autres OPC (y compris les Fonds gérés par Excel Funds), des certificats américains d'actions étrangères, des certificats internationaux d'actions étrangères et/ou des FNB plutôt que d'investir directement dans des titres donnés. Il peut aussi utiliser des dérivés, comme des options et des contrats à terme de gré à gré, à des fins de couverture ou autres que de couverture, pour obtenir une exposition à des titres et des marchés en particulier (plutôt que d'acheter les titres directement) ou pour tenter de réaliser un revenu. Le Fonds peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture pour obtenir une exposition à des titres ou des devises en particulier ou pour chercher à accroître son rendement.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et le conseiller en valeurs, sont solvables.

Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques ne sont pas bonnes et pour d'autres raisons, le Fonds peut investir ses actifs dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie (peu importe la devise) ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives ou autres.

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds peut être élevé. Plus son taux de rotation est élevé, plus vous êtes susceptible de recevoir une distribution du Fonds que vous devrez inclure dans le calcul de votre revenu imposable aux fins de l'impôt et plus les frais d'opérations du Fonds, qui constituent une dépense du Fonds prélevée sur son actif, sont élevés, ce qui peut réduire votre rendement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Risques généraux

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à la concentration
- risque associé au crédit
- risque de change
- risque associé aux dérivés
- risque associé aux marchés émergents
- risque associé aux fonds négociés en bourse
- risque associé aux titres de participation
- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt

- risque associé aux opérations importantes
- risque associé aux lois et à la réglementation
- risque associé à la liquidité
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la faible capitalisation
- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2. De plus, en date du **16** septembre 2015, le Fonds BRIC Excel détenait environ 27,03 % des parts en circulation du Fonds Amérique latine Excel – pour plus d'information, reportez-vous à la rubrique « *Risque associé aux opérations importante*s » à la page 5.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen terme ou à long terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition aux économies en développement des pays de l'Amérique latine;
- qui sont prêts à accepter une certaine volatilité à court terme pour tenter d'obtenir des rendements élevés à long terme;
- qui cherchent à ajouter un volet de croissance à un portefeuille diversifié;
- qui peuvent tolérer un risque de placement de moyen à élevé.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **moyen à élevé**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

La politique du Fonds est de distribuer aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année civile, une partie suffisante de son revenu net (y compris des gains en capital net réalisés) pour qu'il n'ait pas à payer d'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du Fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds Amérique latine Excel pour les périodes indiquées; ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année; et iii) que le Fonds Amérique latine Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours du dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	Série A	Série F
Sur un an	35,88 $	23,78 $
Sur trois ans	113,10 $	74,97 $
Sur cinq ans	198,23 $	131,40 $
Sur dix ans	451,23 $	299,10 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS BRIC EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds de titres de participation de marchés émergents
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et série PM
Date de création	Série A : le 2 novembre 2009 Série F : le 22 novembre 2009 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds BRIC Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Frais de gestion	Série A : 2,50 % Série F : 1,50 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds BRIC Excel est d'obtenir une augmentation du capital à long terme en effectuant des placements principalement dans d'autres OPC afin d'obtenir une exposition aux titres de participation et aux titres de créance émis par des sociétés établies au Brésil, en Russie, en Inde et en Chine (y compris Hong Kong et Taïwan) (les « **pays du BRIC** ») et, dans une moindre mesure, sur d'autres marchés émergents. Le Fonds peut également investir dans des titres de participation et des titres de créance de sociétés situées partout dans le monde qui devraient tirer parti des économies des pays du BRIC ou d'autres marchés émergents.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds peut investir la totalité de ses actifs dans des OPC qui, à leur tour, investissent principalement dans des titres de participation et des titres de créance émis par des sociétés établies dans les pays du BRIC, ainsi que d'autres pays où les marchés sont émergents. Le Fonds peut aussi investir directement dans des titres de participation et/ou des titres de créance de sociétés situées n'importe où dans le monde si, de l'avis du conseiller en valeurs, elles comptent des activités significatives dans un pays du BRIC ou d'autres marchés émergents ou si ses placements sont grandement liés à un pays du BRIC ou à d'autres marchés émergents. Le Fonds peut utiliser des dérivés pour obtenir une exposition à l'un ou l'autre de ces titres. Outre ses choix de titres et d'OPC particuliers, le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères ou des certificats internationaux d'actions étrangères ou dans des FNB qui sont inscrits aux bourses de marchés développés.

Afin d'être exposé aux économies de pays du BRIC et d'autres marchés émergents, et ce, de façon rentable, l'actif du Fonds est actuellement principalement investi dans des parts du Fonds Inde Excel (reportez-vous à la page 52 pour de plus amples renseignements), du Fonds Chine Excel (reportez-vous à la page 61 pour de plus amples renseignements) et du Fonds Amérique latine Excel (reportez-vous à la page 71 pour de plus amples renseignements) (les « **fonds sous-jacents** »**)**. Excel Funds gère également chacun de ces autres Fonds.

Même si le conseiller en valeurs fera de son mieux pour répartir de façon stratégique les placements du Fonds parmi tous les pays du BRIC et d'autres marchés émergents, et ce, de façon diversifiée, il peut concentrer les placements du Fonds dans un pays du BRIC en particulier, selon la conjoncture du marché et les occasions de placement qui se présentent.

Le Fonds peut investir dans des dérivés comme des options, des contrats à terme de gré à gré, des contrats de change à terme, des contrats à terme non livrables et des swaps sur rendement total, à des fins de couverture, comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut aussi utiliser des dérivés à des fins autres que de couverture pour obtenir une exposition à des titres ou des devises en particulier ou pour chercher à accroître son rendement. Si la conjoncture ou les conditions du marché ou politiques ne sont pas bonnes et pour d'autres raisons, le Fonds BRIC Excel peut aussi investir ses actifs dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie (peu importe la devise) ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives ou autres.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Puisque l'actif du Fonds sera investi principalement dans des parts des fonds sous-jacents, les risques que comporte un placement dans ce Fonds sont les mêmes que les risques associés à un placement dans les fonds sous-jacents; reportez-vous aux pages 51, 61, **Error! Bookmark not defined.** et 71 pour de plus amples renseignements. En outre, le Fonds sera soumis pour sa part au risque associé aux séries et, dans la mesure où il investit directement dans des FNB, au risque associé aux fonds négociés en bourse. En raison de sa stratégie de fonds de fonds, le Fonds détenait également des placements concentrés dans les fonds sous-jacents – pour plus d'information, reportez-vous à la rubrique « *Risque associé à la concentration* » à la page 3. Le montant maximum de l'actif net du Fonds détenu dans chacun des fonds sous-jacents au cours de la période 12 mois précédant immédiatement la date du présent prospectus simplifié était de 32,72 % dans le Fonds Inde Excel, de 41,01 % dans le Fonds Chine Excel et de 14,65 % dans le Fonds Europe en émergence Excel, un fonds précédemment géré par Excel Funds qui a été fusionné avec le Fonds des marchés émergents Excel depuis le 17 août 2015, et de 28,22 % dans le Fonds Amérique latine Excel.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen terme ou à long terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition aux économies en développement du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (y compris Hong Kong et Taïwan) et d'autres marchés émergents;
- qui sont prêts à accepter une certaine volatilité à court terme pour tenter d'obtenir des rendements élevés à long terme;
- qui cherchent à ajouter un volet de croissance à un portefeuille diversifié;
- qui peuvent tolérer un risque de placement moyen.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de

volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **moyen**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

La politique du Fonds est de distribuer aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année civile, une partie suffisante de son revenu net (y compris des gains en capital net réalisés) pour qu'il n'ait pas à payer d'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du Fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds BRIC Excel pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds BRIC Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours du dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	Série A	Série F
Sur un an	35,26 $	23,99 $
Sur trois ans	111,16 $	75,61 $
Sur cinq ans	194,83 $	132,53 $
Sur dix ans	443,49 $	301,68 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS EXCEL

Détail du Fonds

Type de Fonds	Fonds des marchés émergents
Nature des titres	Parts de fiducie de fonds commun de placement : série A, série F et de série PM
Date de création	Série A : le 22 octobre 2010 Série F : le 4 novembre 2010 Série PM : 8 octobre 2015
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Les parts du Fonds des marchés émergents Excel constituent des placements admissibles pour les REER, les CRI, les FERR, les FRV, les FRRI, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.
Conseiller en valeurs	Excel Investment Counsel Inc., Mississauga (Ontario)
Frais de gestion	Série A : 2,50 % Série F : 1,25 % Série PM : 0,85 %

Quels types de placements le Fonds fait-il?

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds des marchés émergents Excel est d'obtenir une augmentation du capital à long terme en effectuant, directement ou indirectement, des placements principalement dans des titres de participation et des titres de créance émis par des sociétés établies sur les marchés émergents du monde. Le Fonds peut également investir dans des titres de participation et des titres de créance de sociétés situées partout dans le monde qui devraient tirer parti des économies des pays dans des marchés émergents.

L'approbation des porteurs de parts est requise avant de modifier l'objectif de placement fondamental.

Stratégies de placement

Le Fonds tente d'obtenir une exposition aux marchés émergents du monde, laquelle peut être en partie obtenue indirectement au moyen de placements dans titres d'OPC. En outre, le Fonds investit principalement dans des titres de participation émis par des sociétés établies sur les marchés émergents du monde ou qui devraient tirer parti des économies de tels marchés émergents. Le Fonds peut aussi investir dans des titres de créances de ces sociétés.

Le conseiller en valeurs du Fonds utilise un modèle de répartition active de l'actif dans la gestion du portefeuille de placement qui est généralisé et bien diversifié parmi les marchés émergents mondiaux. Ces marchés peuvent comprendre, à tout moment, les pays du BRIC, la Corée du Sud, les pays de l'ANASE, l'Afrique du Sud, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

Afin d'être exposée aux économies de pays dont les marchés sont émergents, et ce, de façon rentable, le Fonds peut investir une composante de son actif dans des parts du Fonds Inde Excel (reportez-vous à la page 52 pour de plus amples renseignements), du Fonds Chine Excel (reportez-vous à la page 61 pour de plus amples renseignements) et du Fonds Amérique latine Excel (reportez-vous à la page 71 pour de plus amples renseignements). Excel Funds gère également chacun de ces autres Fonds.

Le Fonds peut également investir dans des dérivés, comme des options et des contrats à terme standardisés et de gré à gré, à des fins de couverture, comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Fonds peut également utiliser les dérivés à des fins autres que de couverture pour obtenir une exposition à des actions ou des devises en particulier ou pour chercher à accroître son rendement. Si la conjoncture économique ou politique ou les conditions du marché ne sont pas bonnes et pour d'autres raisons, le Fonds des marchés émergents Excel peut aussi investir ses actifs dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie (peu importe la devise) ou dans des titres à revenu fixe à court terme à des fins défensives ou autres.

Afin d'atteindre ses objectifs de placement, le Fonds peut investir (directement ou au moyen d'instruments dérivés) jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres organismes collectifs de placement (incluant des Fonds gérés par Excel Funds).

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (reportez-vous à la rubrique « *Quels sont les risques associés à un placement dans un OPC?* » pour une description de ces opérations), comme cela est permis par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces opérations, s'il y a lieu, ne pourront être conclues qu'avec des contreparties qui, d'après Excel Funds et les conseillers en valeurs, sont solvables.

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds peut être élevé. Plus son taux de rotation est élevé, plus vous êtes susceptible de recevoir une distribution du Fonds que vous devrez inclure dans le calcul de votre revenu imposable aux fins de l'impôt et plus les frais d'opérations du Fonds, qui constituent une dépense du Fonds prélevée sur son actif, sont élevés, ce qui peut réduire votre rendement.

Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Risques généraux

Les risques que comporte un placement dans le Fonds sont les suivants :

- risque associé à la concentration
- risque associé au crédit
- risque de change
- risque associé aux dérivés
- risque associé aux marchés émergents
- risque associé aux titres de participation
- risque associé aux fonds négociés en bourse
- risque associé à un placement à l'étranger
- risque associé au taux d'intérêt
- risque associé aux opérations importantes
- risque associé aux lois et à la réglementation
- risque associé à la liquidité
- risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- risque associé aux séries
- risque associé à la faible capitalisation

- risque associé à la fiscalité.

Pour obtenir une description de chacun de ces risques, veuillez vous reporter à la page 2. Comme son objectif de placement le permet, le Fonds détenait également des placements concentrés compte tenu de sa stratégie de fonds de fonds – reportez-vous à la rubrique « *Risque associé à la concentration* » à la page 3 pour obtenir de plus amples renseignements. Le montant maximum de l'actif net du Fonds détenu dans chacun des fonds sous-jacents au cours de la période de 12 mois précédant immédiatement la date du présent prospectus simplifié était de 0 % dans le Fonds Chine Excel, de 9,16 % dans le Fonds Inde Excel et de 1,44 % dans le Fonds Amérique latine Excel.

Qui devrait investir dans ce Fonds?

Le Fonds pourrait convenir aux épargnants à moyen terme ou à long terme :

- qui cherchent à obtenir une exposition aux économies en développement du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine et d'autres marchés émergents;
- qui sont prêts à accepter une volatilité à court terme pour tenter d'obtenir des rendements élevés à long terme;
- qui souhaitent ajouter un volet de croissance à un portefeuille diversifié;
- qui peuvent tolérer un risque de placement moyen.

Nous établissons le niveau de risque de chaque Fonds comme outil supplémentaire pour vous aider à décider si un Fonds vous convient. La méthode que nous utilisons pour attribuer une note de risque de volatilité à chaque Fonds aux fins de divulgation dans le présent prospectus est la méthode recommandée par l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« **IFIC** »). L'IFIC a conclu que le type de risque le plus facile à comprendre dans ce contexte est la volatilité passée, mesurée en fonction de l'écart-type du rendement d'un Fonds. L'IFIC convient toutefois que d'autres types de risques, mesurables et non mesurables, peuvent exister. De plus, la volatilité passée du Fonds n'est pas nécessairement une indication de sa volatilité future.

Les catégories de risque sont : faible, faible à moyen, moyen, moyen à élevé et élevé et correspondent à ce qui suit :

Faible – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds du marché monétaire et des fonds à revenu fixe canadien;

Faible à moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds équilibrés et des fonds à revenu fixe mondiaux et/ou de sociétés;

Moyen – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation diversifiés, c'est-à-dire composés de différents titres de participation de sociétés à grande capitalisation canadiennes et/ou internationales;

Moyen à élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des fonds de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie;

Élevé – s'applique aux fonds dont le niveau de risque est généralement associé à des placements dans des portefeuilles de titres de participation susceptibles de concentrer leurs placements dans des régions particulières ou des secteurs particuliers de l'économie où le risque de perte est important (par ex. les marchés émergents).

Conformément à la méthode décrite précédemment, nous avons attribué au Fonds une note de risque **moyen**.

Même si nous le surveillons sur une base mensuelle, nous examinons le niveau de risque de placement de chaque Fonds une fois par année et chaque fois qu'un changement important est apporté aux stratégies et/ou à l'objectif de placement du Fonds.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire du document exposant la méthode que nous utilisons pour déterminer le niveau de risque de placement du Fonds en nous téléphonant au 1-888-813-9813 ou en nous envoyant un courriel à l'adresse excel@excelfunds.com.

Politique en matière de distributions

La politique du Fonds est de distribuer aux porteurs de parts, entre le 14 décembre et le 31 décembre de chaque année civile, une partie suffisante de son revenu net (y compris des gains en capital net réalisés) pour qu'il n'ait pas à payer d'impôt aux termes de la Partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds peut effectuer des distributions additionnelles de temps à autre au cours de l'année, au gré d'Excel Funds, y compris des distributions attribuables à des ententes de réduction de frais de gestion conclues avec certains épargnants tels que les investisseurs institutionnels. Les distributions sur les frais de gestion (définies dans le tableau « *Frais* ») seront versées de la façon déterminée par Excel Funds, en règle générale à partir du revenu net et/ou des gains en capital nets du Fonds, en premier lieu et, par la suite, au moyen du capital.

Sauf si vous nous donnez instruction de payer vos distributions en espèces, toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série de parts du Fonds détenues par l'épargnant selon leur valeur liquidative. Aucune commission n'est payable lors du réinvestissement automatique des distributions. Les distributions réinvesties seront rachetées au prorata des parts à l'égard desquelles des distributions ont été versées.

Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les OPC acquittent certains frais au moyen de l'actif du Fonds, ce qui signifie que les épargnants de l'OPC les paient indirectement, car ils se traduisent par une baisse du rendement. Le tableau vise à vous aider à comparer les coûts cumulatifs d'un placement dans ce Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Il suppose : i) que vous effectuez un placement initial de 1 000 $ dans le Fonds des marchés émergents Excel pour les périodes indiquées, ii) que votre placement produit un rendement annuel total de 5 % chaque année et iii) que le Fonds des marchés émergents Excel a eu chaque année le même ratio de frais de gestion que celui qu'il a eu au cours du dernier exercice. Reportez-vous à la rubrique « *Frais* » à la page 18 pour obtenir de plus amples renseignements.

Période	Série A	Série F
Sur un an	30,55 $	17,32 $
Sur trois ans	96,29 $	54,61 $
Sur cinq ans	168,78 $	95,72 $
Sur dix ans	384,19 $	217,88 $

Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les parts de série PM étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle série de parts et que ses dépenses ne sont pas encore connues.

[couverture arrière]

GROUPE DE FONDS EXCEL

FONDS DE PREMIER ORDRE EXCEL

FONDS D'ACTIONS DE PREMIER ORDRE EXCEL

FONDS ÉQUILIBRÉ DE PREMIER ORDRE EXCEL

FONDS À REVENU FIXE EXCEL

FONDS DE REVENU ÉLEVÉ EXCEL

FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE EXCEL

FONDS D'ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS EXCEL

FONDS INDE EXCEL

FONDS CHINE EXCEL

FONDS CHINDE EXCEL

FONDS AMÉRIQUE LATINE EXCEL

FONDS BRIC EXCEL

FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS EXCEL

FONDS DES DIRIGEANTS MILLIARDAIRES EXCEL

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs notice annuelle, aperçu du fonds, rapports de la direction sur le rendement du fonds et états financiers. Ces documents sont intégrés par renvoi au présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en composant le numéro sans frais d'Excel Funds Management Inc. 1-888-813-9813 ou en vous adressant à votre courtier.

Ces documents et d'autres renseignements sur les Fonds, comme les circulaires de sollicitation de procurations et les contrats importants, sont disponibles aux adresses www.excelfunds.comou www.sedar.com, le site Internet de SEDAR (le Système électronique de données, d'analyse et de recherche).

GESTIONNAIRE DES FONDS

Excel Funds Management Inc.
2810, Matheson Boulevard East
Bureau 800
Mississauga (Ontario) L4W 4X7
Tél. : 1-888-813-9813
Téléc. : 1-905-624-7531
Courriel : excel@excelfunds.com